

STRATÉGIE DU CLUSTER ÉDUCATION

La République Démocratique du Congo 2020

Janvier – décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	2
PRÉFACE	3
APERÇU DU PLAN DE REPONSE	4
COORDINATION DU CLUSTER ÉDUCATION	5
PRINCIPES DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE	7
APERÇU DES BESOINS	9
GROUPE DE POPULATION AFFECTÉE ET HIÉRARCHISATION DES PRIORITÉS	13
CADRE DE REPONSE	17
MISE EN OEUVRE DU CADRE DE REPONSE	24
REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATION TOUCHÉES	26
PLAN DE SUIVI	30
RELÈVEMENT ET TRANSITION	35
ALIGNEMENT	36
RESSOURCES	39
ANNEXES	40

ACRONYMES

AIDES : Actions et Interventions pour le Développement et l'Encadrement Social

COPA : Comité des Parents

COGES : Comité de Gestion des Établissements scolaires

EHA/ WASH : Eau, Hygiène et Assainissement

EPST : Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, et Technique

GSC/ SAG : Groupe stratégique consultatif

GTPE : Groupe de Travail Protection de l'Enfant

HRP : Plan de Réponse Humanitaire

IM : Gestionnaire de l'information

MRM : Mécanisme de suivi et rapportage

RDC : République Démocratique du Congo

SCWG-CAAC : Groupe de Travail du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés

SSEF : La Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation

VBG : Violence Basé sur le Genre

PRÉFACE

La République Démocratique du Congo connaît une fragilité sociale issue de divers conflits communautaires qui ont déstabilisés le tissu économique du pays sans épargner le secteur éducatif depuis plusieurs années. Les sources de fragilité sont aussi liées à la pauvreté de la population et à l'insécurité alimentaire (15,5 millions de personnes en 2019). De plus, le pays fait face à d'autres crises comme les catastrophes naturelles et différentes épidémies y compris le Cholera, la maladie à virus d'Ébola et COVID19.

C'est dans ce contexte de crises complexes et dans le souci d'assurer une coordination efficace et efficiente des actions du secteur éducation que l'équipe de coordination de l'action humanitaire en RDC a décidé d'activer le Cluster Education en 2005.

Le développement de la présente stratégie rentre donc dans le cadre d'avoir un outil qui donne les orientations générales pour une meilleure harmonisation de la réponse de l'Education aux situations d'urgence en RDC.

Quoi que résultant d'un processus consultatif, cette stratégie ne fournit pas la réponse à toutes les questions auxquelles les partenaires du secteur font face au quotidien. Cependant, elle constitue le fondement stratégique qui va guider la prise des décisions sur la qualité des interventions pertinentes et adaptées au contexte de chaque zone d'intervention afin d'assurer une bonne réponse aux besoins des enfants en âge scolaire dont le droit à une éducation de qualité dans un environnement protecteur, est affecté par les différentes crises que connaît le pays.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les partenaires membres du cluster Education qui se sont impliqués dans le développement de cette stratégie en appui au Gouvernement de la RDC. Cette stratégie n'étant pas statique, elle aura besoin d'être périodiquement revue pour s'adapter à l'évolution du contexte humanitaire. Nous vous remercions aussi, par avance, pour la prise en compte de ce document et la contribution que vous apporterez dans sa future révision sur base des leçons apprises.

Représentant du Ministère de
l'éducation

Edouard Beigbeder, Représentant
Unicef en RDC

Malik Alluana, Country Director
Save the Children RDC

APERÇU DU PLAN DE REPONSE



PERS. DANS LE BESOIN

19,7M

PERSONNES CIBLÉES

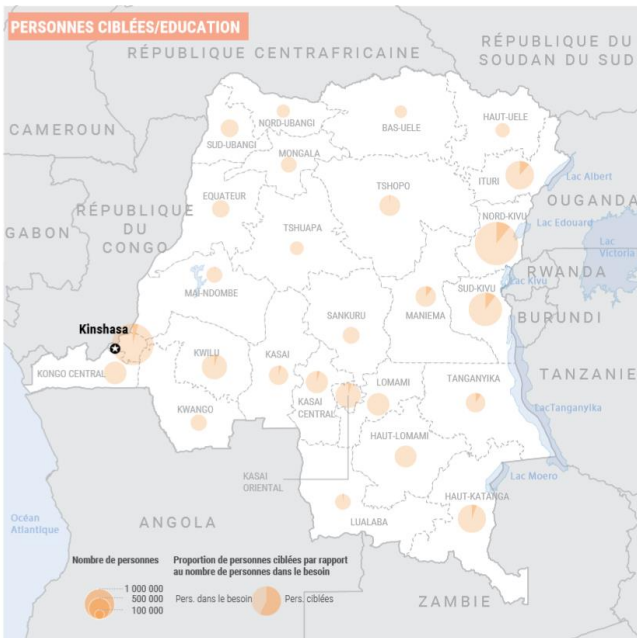
1,1M

BUDGET (USD)

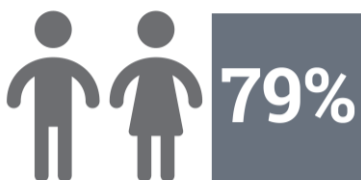
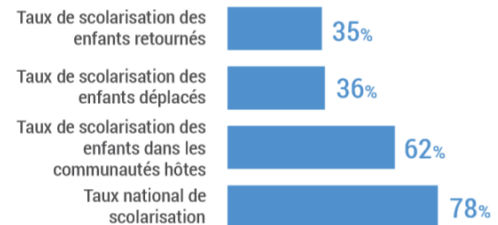
\$75,4M

PARTENAIRES

24



Taux de scolarisation par statut



d'Enfants affectés par des conflits expriment l'opinion que l'éducation est leur premier ou deuxième besoin prioritaire

OBJECTIF SECTORIEL 01



Protéger la vie de **262 954 enfants** de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés depuis moins de six mois et ceux des ménages d'accueil à travers l'intégration dans les écoles et l'éducation à distance

OBJECTIF SECTORIEL 02



Assurer l'accès à des services EHA en milieu scolaire à **555 536 enfants** de 6 à 17 ans fréquentant les écoles des zones affectées par la crise du COVID-19, le choléra et des mouvements de population pour faire face aux épidémies et maladies mortelles à origine hydrique ou vectorielle

OBJECTIF SECTORIEL 03



Protéger la vie de **555 536 enfants** de 6 à 17 ans affectés par la crise du COVID-19 dans les provinces à travers l'éducation à distance

OBJECTIF SECTORIEL 04



Assurer l'accès à une éducation inclusive de qualité dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur à **201 121 enfants** de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés depuis 7 à 18 mois et **26 183 enfants** des ménages d'accueil

OBJECTIF SECTORIEL 05

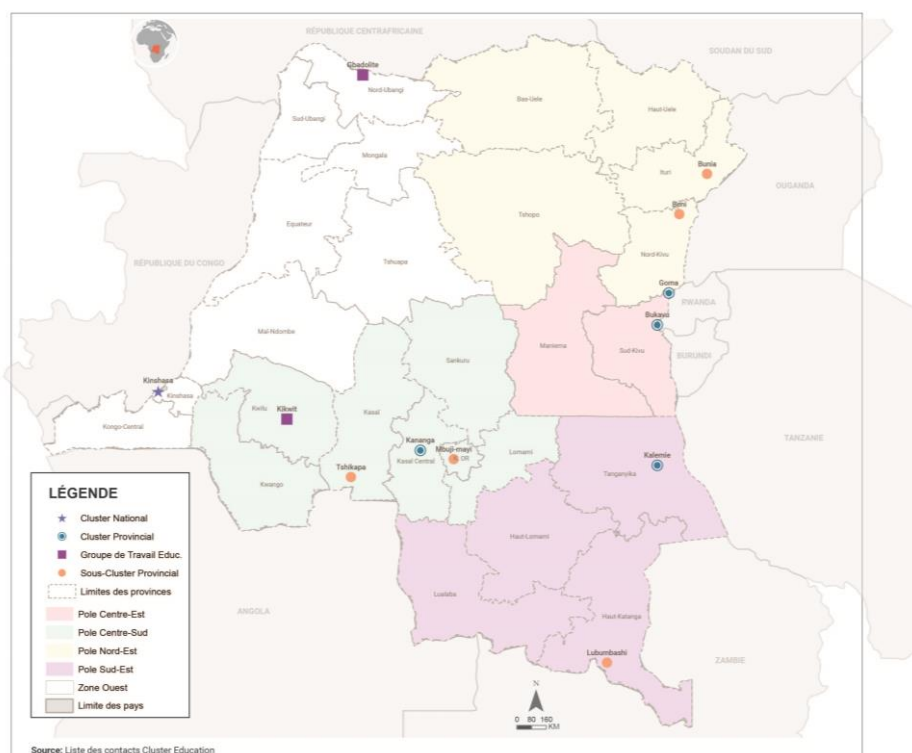


Former **8 914 enseignants** sur les thématiques clés dont la méthodologie centrée sur l'enfant, le soutien psychosocial et l'éducation pour la paix, et l'éducation à distance

COORDINATION DU CLUSTER ÉDUCATION

En RDC, le Cluster Education a une structure de coordination décentralisée avec un Cluster national, 4 Clusters régionaux, 5 Clusters locaux et 2 Groupes Thématiques Éducation.

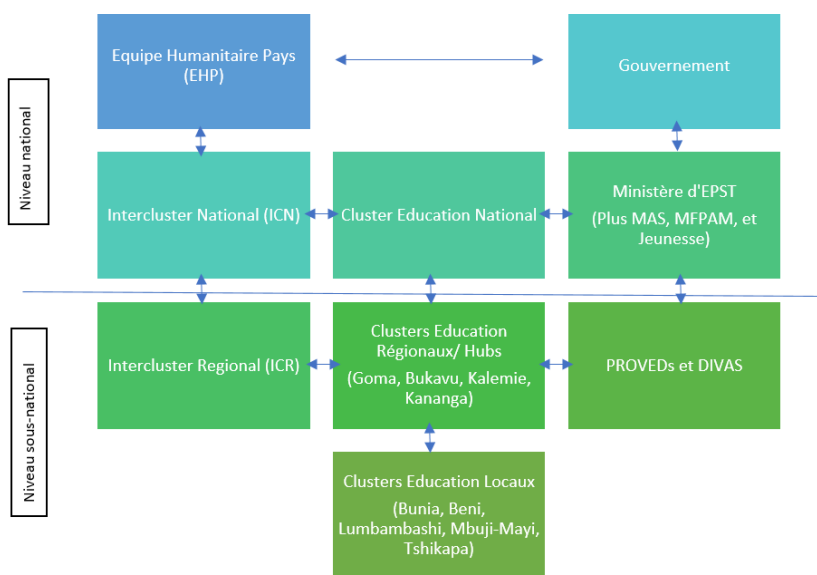
Structure de coordination du Cluster-Education RDC



Face à la complexité continue des crises et dans le souci d'assurer une coordination efficace et efficiente des actions du secteur Education, l'équipe de coordination de l'action humanitaire en RDC a décidé d'activer le Cluster Education en 2005.

Au niveau national, le Cluster Education est dirigé par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, et Technique (EPST) et codirigé par l'UNICEF et Save the Children. Cette structure reflète le partenariat de co-leadership de UNICEF et Save the Children au niveau mondial. De plus, un partenaire national Actions et Interventions pour le Développement et l'Encadrement Social (AIDES) fait partie de l'Unité de coordination, ainsi qu'un représentant du Ministère de l'Education. Un groupe stratégique consultatif (GSC/SAG en anglais) est opérationnel depuis le début de 2020 pour donner les conseils sur les orientations stratégiques qui guident la prise de décisions, le développement et la validation des documents stratégiques. Le GSC/SAG est présidé par l'Unité de coordination du Cluster Education avec et comprend onze autres membres représentant le gouvernement, les agences Nations Unis, les bailleurs, et les ONGs internationales et nationales.

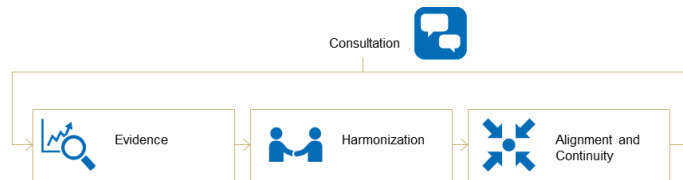
Schéma : structure de coordination du Cluster Education en RDC



Au niveau sous-national, il y a 4 Clusters Education Régionaux à Goma (couvrant les provinces du Nord Kivu et Ituri), Bukavu (couvrant les provinces du Sud Kivu et Maniema), Kalemie (couvrant les provinces de Tanganyika et Haut-Katanga), et Kananga (couvrant les provinces de la région du Grand Kasai). En plus, il y a 5 Clusters Locaux (à Bunia, Beni, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, et Tshikapa) et 2 Groupes de Travail (à Mbandaka et Kikwiti). Chaque Cluster Régional, Cluster Local et Groupe Thématique Education a la responsabilité de coordonner la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités éducatives de réponse aux urgences dans sa zone géographique.

La coordination du cluster au niveau national coiffe toutes ces structures notamment en fournissant des orientations stratégiques, renforcement des capacités et la consolidation et analyse des données, etc. pour l'ensemble du pays ainsi que la contribution dans les activités de l'Inter cluster au niveau national tout en assurant que les clusters sous nationaux participent aussi dans les mécanismes de coordination existants dans leurs régionaux.

PRINCIPES DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE



Consultation

La présente stratégie a été rédigée sur base des Lignes Directrices du Cluster Education développées en 2015. En 2019, afin de mettre à jour le contenu, la coordination actuelle du cluster a effectué des consultations avec les partenaires à travers leur intégration dans les processus de planification stratégique. Cela a permis notamment de définir un paquet minimum d'interventions pour une réponse immédiate et pour une réponse prolongée. De plus, c'est grâce aux consultations que la mise en place de la SAG a été possible sur base des Termes de référence et une composition consensuelles. Il en est de même pour l'identification annuelle des besoins en renforcement des capacités. Ce processus consultatif a inclus aussi organisation de 4 ateliers au niveau des Clusters Régionaux plus un atelier dans le Cluster Local à Bunia cible pour son caractère spécifique au regard des crises y prévalant.

Évidence

Le Cluster Education apprécie l'importance d'avoir une base d'évidences solide pour informer la planification stratégique. La RDC est caractérisée par l'information pléthorique mais éparpillée, avec un manque des données spécifiques concernant l'éducation en situation d'urgences. Le Cluster a fait une analyse des données secondaires¹ en Octobre 2019 pour avoir une base d'évidences pour la planification. Les partenaires sont aussi encouragés à partager régulièrement les rapports des évaluations rapides qu'ils effectuent dans leurs zones d'intervention en plus des évaluations multisectorielles. De plus, les partenaires contribuent dans la collecte des données sur les incidents de protection se passant dans et autour des écoles notamment les attaques et occupation des écoles.

Harmonisation

La réponse en RDC coordonnée par le Cluster Education s'est déroulée depuis 2006. Avec 63 partenaires et 72 projets en cours², l'harmonisation de la réponse est très importante pour assurer une approche commune et éviter des doublons. Le Cluster Education coordonne les processus de priorisation, le partage d'information, et l'application des standards communs, en ligne avec les « INEE Normes Minimales de l'Education : Préparation, Intervention, relèvement³ », pour assurer une réponse de qualité.

Alignement et continuité

Le gouvernement est le premier responsable pour répondre aux besoins éducatifs des enfants affectés par les conflits et aléas naturelles ainsi que les épidémies. Le Cluster Education soutient le gouvernement et sa stratégie pour le secteur de l'éducation et de la formation 2016-2025, notamment en renforçant sa capacité à répondre aux besoins éducatifs des enfants en situation d'urgence grâce à son (gouvernement) engagement actif dans le Cluster Education. La réponse d'éducation en situations d'urgences respecte et suit les

¹ Analyse des données secondaires : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/democratic-republic-congo/document/rd-congo-analyse-des-donnees-secondaires-rdc-version>

² Données de février 2020. Veuillez trouver les données mises à jour sur le site web du Cluster : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/democratic-republic-congo/4w-cluster-education>

³ <https://inee.org/standards>

normes et directives gouvernementales dans toutes les interventions, et les partenaires du Cluster sont fortement encouragés d'associer et informer les agents gouvernementaux dans toutes les activités prévues et leurs intégrés autant que possible dans le suivi des écoles. En cas de besoin, le cluster contribue au renforcement des capacités du Gouvernement notamment pour assurer une bonne maîtrise des principes et normes du domaine humanitaire.

Aussi, le Cluster éducation collabore avec d'autres secteurs clés, notamment WASH, la sécurité alimentaire, le VBG, et la protection de l'enfance, afin de fournir un ensemble complet d'interventions pour une réponse holistique qui réponde aux besoins des filles et des garçons.

APERÇU DES BESOINS

Aperçu du contexte :

Avec un contexte humanitaire aigüe et complexe, caractérisé par des conflits armés cycliques et un nombre n'important de personnes déplacées à l'intérieur du pays et des retournés, aggravé par des épidémies et des catastrophes naturelles, la RDC reste le sixième tat le plus fragile du monde. En 2019, on a observé des améliorations significatives, en particulier dans les provinces du Grand Kasai et au Tanganyika favorisées notamment par des élections qui ont marqué le premier transfert de pouvoir pacifique dans l'histoire du pays. Par contre, les conflits armés se sont intensifiés dans d'autres régions, particulièrement dans les provinces de l'Est du pays notamment en Ituri, le Nord Kivu, le Sud Kivu et Maniema. Les conflits étaient aggravés par les épidémies, notamment cholera et l'Ébola qui était la deuxième plus grave épidémie jamais survenue, avec plus de 3,470 cas et 2,287 décès à la fin de l'épidémie le 25 juin.⁴ Une nouvelle épidémie d'Ébola (11^e dans la cette province) a été déclaré le 1^{re} juin 2020 à Mbandaka en province de l'Équateur.

Le Secteur éducation comprend de nombreuses causes sous-jacentes aux crises mais qui sont d'ordre structurel. Les filles et les garçons congolais sont exposés à des chocs multidimensionnels et à des tensions souvent profondément liées à un modèle récurrent de conflits et de déplacement. Dans ce contexte, au début de l'année scolaire de 2019-2020, le gouvernement national s'est engagé de nouveau pour une mise en œuvre effective de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire (années 1 à 6). Afin d'éliminer la barrière d'accès à l'éducation, élément le plus important pour des enfants affectés par des crise,⁵ ce changement est très positif. En même temps, la pauvreté empêche toujours les parents de s'acquitter des autres dépenses liées à l'éducation (matériel scolaire, uniformes ou habits décents, etc.). Aussi, il n'est pas encore claire comment la gratuité va se dérouler sur le terrain et comment le système éducatif, qui est déjà surchargé est soumis à une pression énorme, va absorber des nouveaux enfants. Les écoles déjà fragiles et saturées dans les communautés d'accueil n'ont souvent pas la capacité d'absorber des élèves déplacés supplémentaires. En effet, la mesure de gratuité a induit des besoins énormes en matière d'infrastructures scolaires. D'après le rapport de l'enquête téléphonique organisée en octobre-novembre 2019 par le Ministère de l'Education Primaire Secondaire et Technique (MEPST), afin d'évaluer les besoins de cette mesure, il se dégage, en comparaison avec la rentrée 2018-2019, dans l'enseignement primaire, une augmentation de 23% du taux d'inscription des garçons et de 24% pour les filles au cours de l'année scolaire en cours 2019-2020. Le besoin en infrastructures scolaires notamment en salles de classe est estimé à plus de 25,000 salles de classes supplémentaires pour la seule première année du primaire.⁶ Le résultat est une dégradation de l'environnement d'apprentissage et de la qualité de l'enseignement en raison d'une surpopulation dans les salles de classe, du manque de formation des enseignants et de matériel d'enseignement et d'apprentissage de base.

L'épidémie de COVID-19 est un facteur aggravant de la crise humanitaire préexistante en RDC, particulièrement pour les enfants déplacés, retournés, réfugiés, les communautés hôtes et le personnel éducatif. Depuis le 19 mars 2020, les écoles sont fermées dans tout le pays, interrompant la scolarité de 18 millions d'enfants âgés de trois à 17 ans. Les enfants hors de l'école sont exposés à des risques de protection tels que le recrutement et le travail forcé, l'exploitation et les abus de toutes sorte, mais également à la contamination par COVID-19. Parmi les enfants affectés, 50,8 pour cent sont des filles, pour lesquelles les risque de mariages

⁴ <https://www.who.int/news-room/detail/25-06-2020-10th-ebola-outbreak-in-the-democratic-republic-of-the-congo-declared-over-vigilance-against-flare-ups-and-support-for-survivors-must-continue>

⁵ Analyse des données secondaires, Cluster Education RDC, Octobre 2019

⁶ Enquête téléphonique MEPST-SPACE, octobre-novembre 2019.

et grossesses précoces sont accrus, et 15 pour cent sont des enfants en situation de handicap qui peuvent être victimes de stigmatisation, de discrimination et du manque de programmes éducatifs accessibles et inclusifs. Face à cette nouvelle épidémie, le système éducatif congolais est confronté à une situation inédite dans un contexte de vulnérabilité déjà sévère.

Plus d'information sur la réponse éducative du cluster au COVID-19 peut être trouvée dans le « **Cadre de Réponse au COVID-19** » du **Cluster Education**.⁷

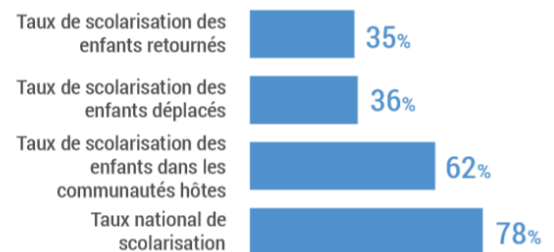
Les effets des crises sur l'éducation en situations d'urgences :

1. Les mouvements de population

En RDC, il y a 5,01 millions de personnes déplacées, y compris les déplacés internes, les retournées, et les refoulées (personnes expulsés d'Angola). Parmi eux, 2,05 millions sont les enfants à l'âge scolaire (3 à 17 ans).

Ces mouvements ont un effet négatif sur l'accès à l'éducation des enfants; les enfants déplacés sont beaucoup plus à risque d'être hors d'école. Leur taux de scolarisation est estimé par le Cluster Éducation à 36 pour cent pour les enfants déplacés, 35 pour cent pour les enfants retournés et à 62 pour cent pour les enfants dans les communautés hôtes,⁸ comparé à 78 pour cent au niveau national.⁹

Taux de scolarisation par statut



Les déplacements augmentent la pression démographique dans la zone d'accueil où la demande pour l'éducation dépasse la capacité d'absorption et/ou les écoles sont occupées par des personnes déplacées. Les enfants des familles qui accueillent directement les personnes déplacées sont à risque de déscolarisation (pour la raison de plus de pression sur les moyens des familles) ou de recevoir une éducation de qualité diminuée (pour la raison des salles de classe surpeuplées ainsi que le nombre des enseignants).

La vie des enfants en dehors de l'école ou à risque d'être déscolarisés est en danger, car ils sont davantage exposés à différents risques incluant le recrutement ou utilisation par les groupes armés, le mariage et/ou la grossesse précoce, la violence basée sur le genre dont l'exploitation sexuelle, la traite et le travail des enfants et le traumatisme non traité. Le manque d'accès à l'éducation des filles, y compris l'éducation à la sexualité, les pousse à adopter des mécanismes de survie négatifs affectant leur dignité et protection.

2. Les zones affectées par le conflit directement

Malgré un manque d'information de qualité, dans les zones affectées par les conflits, on observe la fermeture (souvent répétitive) des écoles et un accès à l'éducation extrêmement réduit.

3. Les attaques contre l'éducation

Les conflits armés impactent le système éducatif en RDC à travers des attaques contre les écoles et l'occupation par les personnes déplacées. Cependant, il se pose un problème de vérification des cas d'attaques dans le respect des lignes directrices du Mécanisme de Vérification et Rapportage (MRM). Par exemple, sur plus de 300 écoles qui auraient été attaquées, seulement 87 ont été vérifiées en 2018.¹⁰ Les attaques constituent un grand risque

⁷ <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/d%C3%A9mocratique-republic-congo/document/cadre-de-r%C3%A9ponse-au-covid-19-du-cluster-education-rdc>

⁸ HNO, endnote 128 : Analyse des données secondaires, Cluster Education RDC, Octobre 2019

⁹ HNO, endnote 129 : UNICEF, MICS RDC 2017-2018, 2018

¹⁰ HNO, endnote 130 : UNICEF, MRM, 2018

pour la vie des enfants pouvant se manifester à travers des cas de blessures, de traumatismes et parfois de décès. De plus, les conflits perturbent les cours du fait de suspension des cours, fermeture des écoles, destruction des infrastructures, équipements et fournitures scolaires ainsi que de l'occupation de salles de classe par des groupes armés. Ces attaques affectent aussi le personnel éducatif des écoles concernées.

4. Les épidémies dans les zones affectées par le conflit

Par ailleurs, les flambées de choléra dans une zone de santé augmentent le risque de contamination en milieu scolaire due à la promiscuité alors que dans ces écoles, les conditions d'eau hygiène et assainissement sont déjà précaires. Les provinces les plus affectées par une combinaison de ces impacts (conflits et épidémies) sont celles de l'est, du centre-est, du sud, du grand Kasai et une partie de la zone ouest.

La pandémie du COVID-19 a eu un impact catastrophe sur le secteur d'éducation depuis mars 2020 avec possibilité de détérioration de la situation dans les provinces déjà fragilisées par d'autres crises. Plus d'information sur la réponse du Cluster Education au COVID-19 est trouvé dans le « Cadre de Réponse au COVID-19¹¹ ».

Les conséquences humanitaires :

En lien avec la conceptualisation des besoins évoqués pour la planification humanitaire, le Cluster Education définit les besoins des enfants par rapport aux deux besoins :

1. Besoins vitaux et bien-être physique et mental

Concernent le fait que les crises exposent des enfants au risque de vie et ces enfants ont des besoins en éducation. Voici les catégories des enfants concernées :

- Les enfants âgés de 3 à 17 ans qui sont en situation de déplacement depuis moins de six mois ;
- Les enfants des ménages d'accueil n'ayant pas accès à l'école ou à risque d'être déscolarisés ;
- Les enfants qui fréquentent les écoles dans des zones de santé touchées aussi par l'épidémie de choléra.

Pour cette catégorie, le cluster considère comme population dans le besoin 100 pour cent des enfants de 3-17 ans affectés par un impact sévère, critique ou catastrophique des mouvements de population depuis moins de six mois, dont 15% sont des enfants en situation d'handicap.

On estime que la taille moyenne d'une école pour l'éducation de base (8 années) est de 440 enfants.

2. Conditions de vie

Il s'agit du fait que des enfants sont exposés au risque d'une dégradation de leurs conditions de vie et la réduction de leur accès aux services de l'éducation. Cette catégorie comprend les sous catégories suivantes :

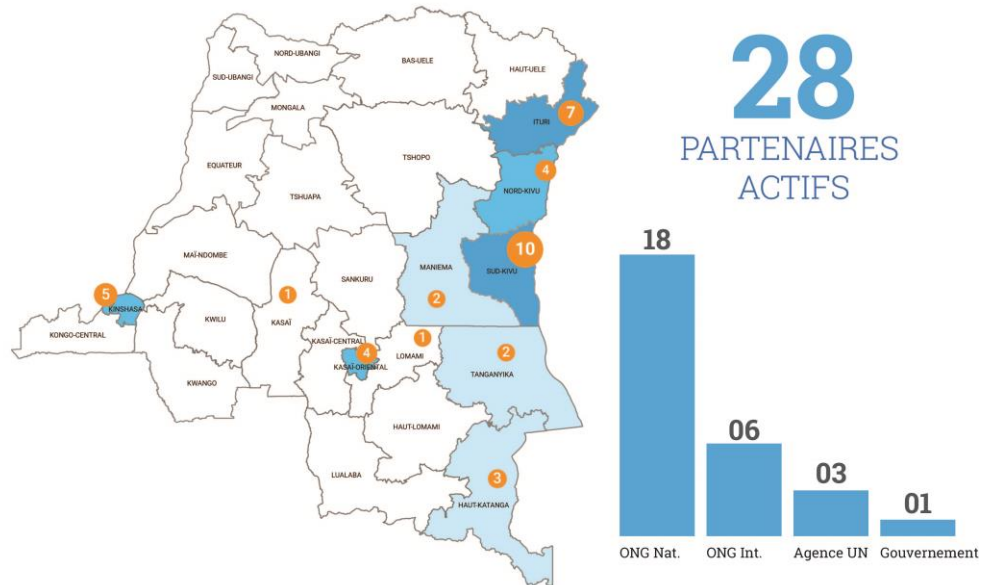
- Enfants âgés de 3 à 17 ans qui sont en situation de déplacement depuis 7 à 18 mois
- Enfants des ménages d'accueil n'ayant pas accès à l'école ou en risque d'être déscolarisés
- Des enseignants nécessaires pour encadrer les enfants dans le besoin

¹¹ <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/d%C3%A9mocratique-republic-congo/document/cadre-de-r%C3%A9ponse-au-covid-19-du-cluster-education-rdc>

Ce nombre représente 100 pour cent des enfants de 3-17 ans affectés par un impact sévère, critique ou catastrophique des mouvements de population prolongés, dont 15% sont d'enfants en situation d'handicap.

On estime que le nombre d'enseignants est de 1 enseignant pour 55 enfants pour la tranche d'âge de 6-17 ans et 1 enseignant pour 30 enfants pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans. On estime que la taille moyenne d'une école pour l'éducation de base (8 années) est de 440 enfants.

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE CLUSTER EDUCATION RDC



SOURCE : Données 3W Cluster Education, mise à jour du 31 mai 2020

GROUPE DE POPULATION AFFECTÉE ET HIÉRARCHISATION DES PRIORITÉS

Population affectée :

Pour le groupe de population affectée, le Cluster Education identifie les enfants à l'âge scolaire (de 3 à 17 ans) qui sont :

- Déplacés
- Retournés (dont les enfants expulsés d'Angola)
- Des ménages d'accueil
- Affectés par des écoles attaquées
- Affectés par le conflit mais qui ne sont ni déplacés ou retournés ni de la famille d'accueil et dont l'accès aux services de base est extrêmement réduit
- Affectés par le conflit et les épidémies

On considère :

- 50,8% des filles (qui souvent ne sont pas scolarisées en particulier dans les zones de conflit, ce qui aggrave le risque de mariages et grossesses précoces)
- 15% pour estimer les enfants en situation de handicap (qui ont à faire face à la stigmatisation, à la discrimination et au manque d'écoles accessibles et inclusives)
- Certains sont des enfants sortis des groupes armés, y compris des filles ayant servi d'esclaves sexuelles, ou des enfants non accompagnés dont une partie sont traumatisés et ont des besoins multisectoriels en éducation et protection.

À cela s'ajoute le personnel éducatif particulièrement les enseignants car ils sont plus affectés par les différentes crises (conflits armés, violence intercommunautaires, épidémies, etc.).

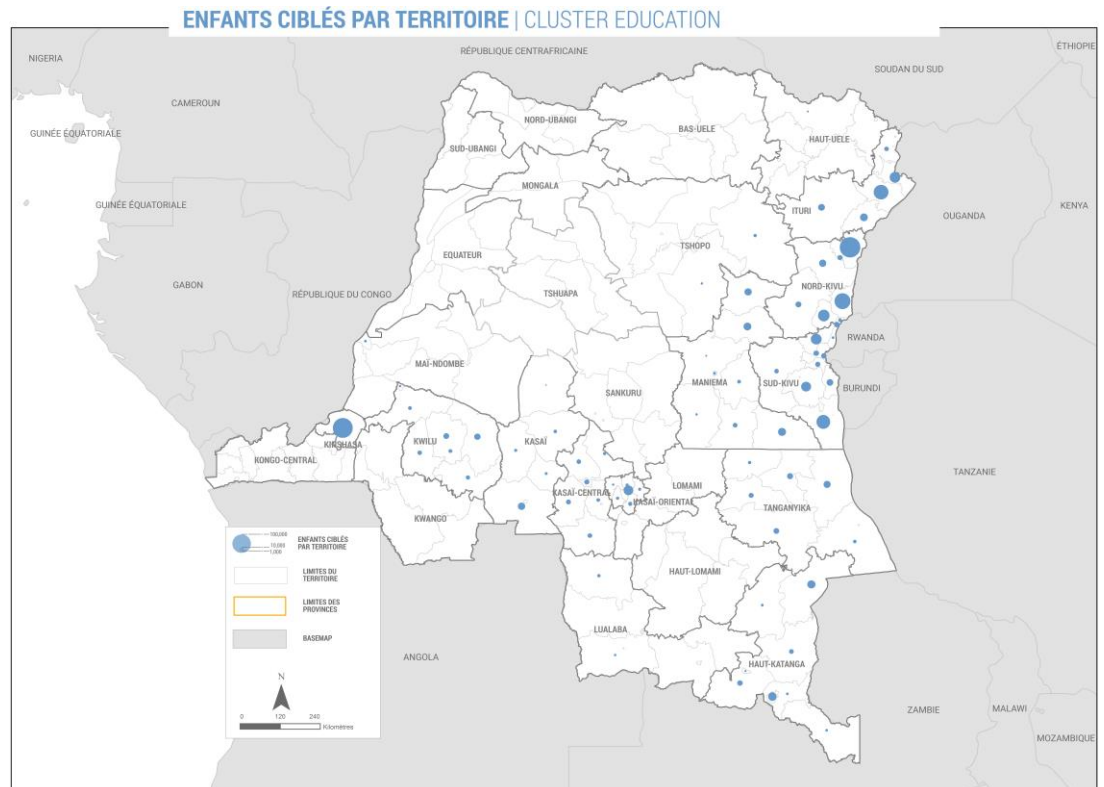
Zones géographiques prioritaires :

Les zones géographiques les plus affectées sont celles où des situations d'urgence prolongées et complexes sévissent, notamment dans les régions de l'est du pays et du Kasai. Depuis mai 2019, ce genre de crises (violences intercommunautaires et conflits armés) continuent à s'accroître particulièrement en Ituri et au Sud Kivu, avec un impact important sur l'éducation.

La destruction, incendie, et pillage des écoles sont répandus en Ituri, Tanganyika, Nord Kivu, et Sud Kivu lors des affrontements armés, le conflit intercommunautaire et le déplacement des personnes qui en résulte. De plus, des personnes déplacées s'abritent dans un certain nombre d'instances dans les écoles, perturbant les programmes d'éducation. L'interruption répétitive de l'éducation pour des enfants à la suite des déplacements, la fermeture des écoles suite à un conflit ou à l'importante destruction des écoles est un enjeu partout, mais particulièrement en Nord Kivu et Sud Kivu. Partout, il y a le manque des capacités d'accueil des écoles dans les zones accueillant des personnes déplacées ou retournées, particulièrement en Sud Kivu où les zones d'accueil (comme Fizi, Shabunda, Kalehe, et Kambare) sont difficiles d'accéder. À cela s'ajoute une faible ou manque de présence des partenaires de l'éducation dans ces zones.

L'occupation des écoles par des groupes armés et les attaques contre des écoles sont des problèmes importants, particulièrement en Sud Kivu et en Ituri où le Cluster a enregistré 108 attaques non vérifiées contre des écoles pendant seulement le mois d'août 2019. À cela s'ajoute l'occupation des salles de classes par les déplacés internes conduisant aussi à la perturbation des apprentissages.

Dans les provinces du Grand Kasai, les conséquences de la crise de 2017 pèsent encore sur la population. Un grand nombre d'enfants reste déplacé et déscolarisé tandis que les infrastructures scolaires ont souffert de destruction et/ou pillage. Avec les nouvelles vagues de personnes expulsées/retournées de l'Angola depuis Septembre 2018, le système éducatif n'a pas la capacité suffisante pour y accueillir ni répondre aux besoins, y compris la mise en place de programmes transitionnels de soutien pour les enfants lusophones. Dans la province du Maï-Ndombe, les violences intercommunautaires qui ont secoué la zone de santé de Yumbi fin 2018 ont provoqué un niveau de destruction important des infrastructures scolaires et la fuite des enseignants. La province continue à faire face aux tensions intercommunautaires latentes.



Critères de priorisation

En raison de la faiblesse des financements et l'ampleur des besoins ainsi que la capacité de réponse au regard du contexte, le Cluster ne peut pas répondre à tous les enfants dans le besoin. Pour prioriser, le Cluster utilise les critères suivants :

I. Priorisation des zones pour la planification : Mouvements de population

Pour prioriser les zones d'intervention, le Cluster Education suit les seuils définis par OCHA et l'ICN pour niveau de sévérité « mouvement de population ». Le chiffre ci-dessous correspond avec les niveaux de sévérité. Un niveau de sévérité de 3 ou plus nécessite une réponse.

Index	Niveau de sévérité	Indicateurs de sévérité				
		#Mvt de population	Phase Secal	Nutrition	Epidémie	#Incidents protection
0	Pas de problème	0		0	0	0
1	Mineur	1-999	IPC1	< 2.5	0-2	1-49
2	Modéré	1000-4999	IPC2	2.5 - < 5	3-4	50-99
3	Sévère	5000-19999	IPC3	5 - < 10	5-6	100-149
4	Critique	20000-24999	IPC4	10 - <15	7-8	150-200
5	Catastrophique	>25000		>=15	+8	+200

2. Priorisation des axes/ priorisation des zones pour intervention :

Après la priorisation d'une zone au niveau multisectoriel, les partenaires souvent font une évaluation multisectorielle sur le terrain, en utilisant l'outil Évaluation Rapide Multisectoriel (ERM). Au début de 2020, les seuils d'intervention du Cluster Education ont été mis à jour ainsi que les outils d'ERM, afin de faciliter une meilleure prise de décision des partenaires d'intervenir.

Il y a cinq critères que le Cluster Éducation applique pour analyser et décider d'intervenir. Chaque critère est analysé à travers cinq niveaux de sévérité. On intervient quand plus d'un critère est aux niveaux 3 (sévère), 4 (critique), ou 5 (catastrophe). Donc, les critères sont indépendants de l'un à l'autre, et ils sont évalués avec l'information contextuelle afin de mieux comprendre l'impact de la crise sur le système éducatif.

Tableau de seuils d'intervention du Cluster Education :

Niveau de sévérité	Critères de sévérité
1. Disponibilité d'une école primaire fonctionnelle	
1	École fonctionnelle disponible (à moins d'une heure à pied)
2	-
3	École fermée
3	École non fonctionnelle Car : occupée par des déplacés
3	École fonctionnelle Mais : endommagée pour des raisons non-liées à des violences ou un désastre naturel
3	École fonctionnelle Mais : endommagée suite à des violences communautaires ou un désastre naturel
4	Pas d'école disponible (Trop loin / jamais eu d'école disponible)
4	École non fonctionnelle Car : endommagée / détruite pour des raisons non-liées à des violences ou un désastre naturel
4	École non fonctionnelle Car : endommagée / détruite suite à des violences communautaires ou un désastre naturel
5	École fonctionnelle Mais : endommagée suite à une attaque par des personnes armées
5	École non fonctionnelle Car : occupée par des personnes armées
5	École non fonctionnelle Car : endommagée / détruite suite à une attaque par des personnes armées
2. Taux d'inscription à l'école primaire	
1	>=70% des enfants de la zone inscrits à l'école primaire
2	51% - 69% des enfants de la zone inscrits à l'école primaire
3	36% - 50% des enfants de la zone inscrits à l'école primaire
4	16% - 35% des enfants de la zone inscrits à l'école primaire

5	</= 15% des enfants de la zone inscrits à l'école primaire
3. Taux de fréquentation scolaire	
1	>/=70% des enfants de la zone fréquentent l'école primaire
1	La fréquentation des écoles de la zone est restée plus ou moins la même
2	51% - 69% des enfants de la zone fréquentent l'école primaire
3	36% - 50% des enfants de la zone fréquentent l'école primaire
3	La fréquentation des écoles de la zone a augmenté de façon importante (+30%)
4	16% - 35% des enfants de la zone fréquentent l'école primaire
4	La fréquentation des écoles de la zone a diminué de façon importante (-30%)
5	</= 15% des enfants de la zone fréquentent l'école primaire
5	La fréquentation des écoles de la zone scolaire a diminué de façon très importante (-50%)
4. Ratio élèves/enseignant dans les écoles primaires	
1	</= 44 élèves par enseignant
2	45 - 59 élèves par enseignant
3	60 - 69 élèves par enseignant
4	70 - 84 élèves par enseignant
5	>/= 85 élèves par enseignant
5. Espace physique pour les classes primaires	
1	Les classes ont lieu dans les écoles existantes
2	-
3	Les classes ont lieu dans des espaces temporaires ou des structures communautaires (p. ex. église)
4	Les classes ont lieu dehors/sous les arbres

CADRE DE REPONSE

Le Cluster Education a élaboré un cadre de réponse que l'on applique pour les deux conséquences humanitaires, avec les petites différences décrit ci-dessous. Le cadre de réponse organise les activités clés (qui font partie du Paquet Minimum des activités d'éducation en situations d'urgence) sur trois résultats attendus, sur base des besoins identifiés grâce aux consultations avec partenaires des Clusters National, Régionaux, et Locaux, ainsi que l'analyse des données secondaires, et la priorisation inter-cluster. Chaque réponse pourra être apportée à ces besoins grâce à une synergie avec les Clusters Protection de l'enfance, Sécurité Alimentaire, Santé, Violence Basé sur le Genre (VBG), et Eau, Hygiène et Assainissement (EHA/ WASH).

Cadre de Réponse du Cluster Education

Objective : Enfants (6 à 17 ans) affectés par les crises reçoivent une éducation de base

Accès équitable à l'éducation dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur est amélioré

La rétention d'enfants affectés par des crises est améliorée

La qualité de l'éducation est améliorée

Réhabilitation ou construction des salles de classe et infrastructure EHA/ WASH

Mobilisation des communautés/ COPA/ COGES autour de l'école

Renforcement des capacités des enseignants

Renforcement des capacités d'accueil des écoles dans les communautés hôtes

Activités psycho récréatives

Distribution des fournitures scolaire aux enseignants, et des kits didactiques aux écoles

Renforcement de la protection de l'enfant en milieu scolaire

L'appui matériel et pédagogique aux enfants déplacés pour les réintégrer dans les écoles

Cours de rattrapage pour enfants trop âgés et non-scolarisés

Spécificités par conséquence humanitaire :

1. Besoins vitaux et bien-être physique et mental

Les besoins prioritaires concernent essentiellement [l'accès à une éducation dans un environnement sûr et protecteur](#) à travers les infrastructures temporaires, les équipements et le matériel scolaires, le soutien psychosocial, l'assurance des normes de sauvegarde de l'enfant à travers la prévention ou le référencement de tout cas d'abus et d'exploitation, y compris sexuels, l'amélioration des conditions d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire ainsi que la promotion d'une éducation inclusive.

2. Conditions de vie

Les principaux besoins concernent aussi bien [l'accès, la continuité et la qualité de l'éducation](#). En plus des besoins mentionnés en haut, les enfants ont besoin d'un paquet

des activités plus complet, et les adolescents déscolarisés ou non scolarisés ont besoin d'accéder à une éducation non formelle de base. Dans les zones en situation d'insécurité alimentaire aigüe, les enfants ont besoin de cantines scolaires pour assurer leur présence régulière aux cours. Il faut également assurer la prévention de toutes les formes de violences y compris les violences basées sur le genre en milieu scolaire, le renforcement continu des capacités des enseignants sur les thématiques leur permettant d'assurer un enseignement de qualité y compris le non-recours à la discipline violente et à toute forme d'abus verbale et physique envers les enfants, ainsi que l'appui au renforcement de la gouvernance incluant la supervision des enseignements et la participation des parents dans la vie de l'école.

Dans chaque objectif, les activités sont définies en accord avec leur conséquence humanitaire.

Objectif 1 du Cluster : L'accès équitable dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur

SYNTHÈSE DES BESOINS	SOURCE(S)
<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructures scolaires (insuffisance structurelle, insuffisance pour accueillir des enfants déplacés) • Écoles détruites suite aux attaques • Utilisation des écoles comme centres accueillant les déplacés • Faible capacité des accueillir des enfants déplacés • Insuffisance des initiatives qui soutiennent les adolescentes en milieu scolaire • Manque des moyens des familles d'envoyer leurs enfants aux écoles • Les mesures d'atténuation de la pandémie du COVID-19 qui nécessiteraient des (re)fermeture des écoles 	<p>Ateliers sur la mise à jour de la stratégie, Nov 2019</p> <p>Revue des données secondaires</p>

Objectif 1 du Cluster :	
<p>Objectif 1 du Cluster : Accès équitable à l'éducation dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur est amélioré pour les enfants de 6-17 ans affectés par les crises.</p> <p>Rappel sur les objectifs du Cluster HRP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger la vie d'enfants de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés depuis moins de six mois et ceux des ménages d'accueil à travers l'intégration dans les écoles et l'éducation à distance¹² • Assurer l'accès à une éducation inclusive de qualité dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur à d'enfants de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés depuis sept à 18 mois et d'enfants des ménages d'accueil • Assurer l'accès à des services EHA en milieu scolaire aux enfants de 6 à 17 ans fréquentant les écoles des zones affectées par la crise du COVID-19, le choléra et des mouvements de population pour faire face aux épidémies et maladies mortelles à origine hydrique ou vectorielle (objectif intersectorielle : Education/ WASH) 	<p>Contribue à les objectifs spécifiques 1.1 et 1.2 (HRP 2020)</p>

Indicateur(s) de résultat :	Cible
1.1 : Nombre d'enfants de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés depuis moins de six mois et depuis 7 à 18 mois et ceux des ménages d'accueil qui sont inscrits à l'école (désagrégé par genre, tranche d'âge et handicap)	262,954 (moins de six mois) 201,121 (7 à 18 mois)
1.2 : Nombre d'enfants de 6 à 17 ans affectées par les épidémies (y compris le COVID-19) ayant accès aux services d'eau, hygiène et assainissement (EHA) en milieu scolaire (désagrégé par genre, tranche d'âge, et handicap)	555,536

Activité	Indicateurs de produit	Paquet	Cible
Réhabilitation ou construction des salles de classe et infrastructure EHA/ WASH	# des espaces temporaire d'apprentissage mise en place	Bien-être	À déterminer
	# de salles de classe construites	Conditions de vie	À déterminer
	# de salles de classe réhabilités	Conditions de vie	À déterminer
	# des kits hygiénique et assainissement (EHA/ WASH) distribués	Bien-être et Conditions de vie	À déterminer

¹² Pour les détails sur la réponse éducative au COVID-19, y compris l'éducation à distance, voir le « **Cadre de Réponse au COVID-19** » du Cluster Education : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/d%C3%A9mocratie-republic-congo/document/cadre-de-r%C3%A9ponse-au-covid-19-du-cluster-education-rdc>

Renforcement des capacités d'accueil des écoles dans les communautés hôtes	# des transferts monétaire (voucher, cash) distribués aux écoles	Bien-être et Conditions de vie	À déterminer
	# des interventions multisectorielle en course	Conditions de vie	À déterminer
Renforcement de la protection de l'enfant en milieu scolaire	# d'enseignants qui ont reçu au moins d'une séance/ briefing sur le Code de Conduite/ Règlement Intérieur	Bien-être et Conditions de vie	À déterminer
	# des écoles avec les mécanismes de prévention et gestion des cas de violence basée sur le genre en milieu scolaire	Conditions de vie	À déterminer
Cours de rattrapage pour enfants trop âgés et non-scolarisés	# d'enfants inscrits dans les cours de rattrapage	Conditions de vie	À déterminer

NORMES DE L'OBJECTIF 1 :

Activité	Norme du Cluster	Calcul des coûts	Source (Norme/Calcul des coûts)
Mise en place des espaces temporaires d'apprentissage	Une salle de classe temporaire par école, avec l'équipement et deux portes de latrines d'urgence (Voir les spécifications en Annexe 1)	\$5,785/ école	Normes d'EPST en RDC
Réhabilitation ou construction des salles de classe	Une salle de classe réhabilité ou construit par école, avec l'équipement et deux portes de latrines en semi dur ou dur (Voir les spécifications en Annexe 1)		Normes d'EPST en RDC
Distribution des kits hygiéniques et d'assainissement (EHA/ WASH)	Un kit par école ciblée (Voir le contenu en Annexe 1)		Défini en collaboration avec le Cluster EHA/ WASH
Transfert monétaire (voucher, cash)	Un (01) appui financière au plan d'amélioration par école, à travers les écoles ou les COGES, pour qu'ils puissent accueillir des enfants déplacés / retournés	\$1,614/ école	
Interventions multisectorielle	En consultation avec les Clusters Sécuritaire Alimentaire, EHA/ WASH, et Groupe de Travail Protection de l'Enfant (GTPE)		
Renforcement de la protection de l'enfant en milieu scolaire	Une séance de briefing des enseignants de chaque école sur le Code de Conduite/ Règlement Intérieur	\$208/ école	
Mise en place de mécanisme de prévention et gestion des cas de VBGMS	Une mécanisme par école	Sans coûts	
Cours de rattrapage pour enfants trop âgés et non-scolarisés	Un centre de rattrapage scolaire par zone ciblé	155 \$/ élève	

Objectif 2 du Cluster : La rétention d'enfants affectés par des crises

SYNTHÈSE DES BESOINS	SOURCE(S)
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement continue de la population conduisant interruption des études • Recrutement et utilisation des enfants dans les groupes armés • Insécurité vers le chemin de l'école, attaques contre les systèmes • Le traumatisme des enfants • Travail des garçons dans les mines et mariage précoce des filles • Pauvreté des parents de couvrir les autres coûts associés avec la scolarisation 	<p>Ateliers sur la mise à jour de la stratégie, Nov 2019</p> <p>Revue des données secondaires</p>

OBJECTIF 2 DU CLUSTER :

Objectif 2 du Cluster : La rétention d'enfants affectés par des crises est améliorée.

Indicateur(s) de résultat :	Cible
2.1 : Nombre d'enfants de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés depuis moins de six mois et depuis 7 à 18 mois et ceux des ménages d'accueil qui bénéficient des activités psycho récréatives (désagrégé par genre, tranche d'âge et handicap)	464,075 enfants IDPs et communautés hôtes

Activité	Indicateurs de produit	Référence	Cible
Mobilisation des communautés/ COPA/ COGES autour de l'école	# des communautés/ COPA/ COGES qui ont reçu au moins d'un campagne/ séances de sensibilisation sur l'inscription des enfants ou la cohabitation pacifique	Bien-être et Conditions de vie	À déterminer
Activités psycho récréatives	# des kits récréatives distribués aux écoles	Bien-être et Conditions de vie	À déterminer

NORMES DE L'OBJECTIF 2 :

Activité	Norme du Cluster	Calcul des coûts	Source (Norme/Calcul des coûts)
Mobilisation des communautés autour de l'école	Une (1) campagne/ séances de sensibilisation sur l'inscription des enfants ou la cohabitation pacifique par communauté autour de chaque école ciblée	\$338/ école	
Distribution des kits récréatives	Un kit par école ciblée (Voir le contenu en Annexe 1)	\$345/ école	

Objectif 3 du Cluster : La qualité de l'éducation

SYNTHÈSE DES BESOINS	SOURCE(S)
<ul style="list-style-type: none"> • Surpeuplement des classes/ classes pléthoriques • Enseignants non-formés ou mal formés • Faible capacité des enseignants pour faire face aux classes pléthoriques, les besoins d'appui psychosocial d'enfants • Insuffisance / absence des manuels, matériels didactique et pédagogiques • Manque des supports/ supervision pédagogique • Démotivation des enseignants • Insuffisance des capacités d'accueil pour des enfants déplacés 	<p>Ateliers sur la mise à jour de la stratégie, Nov 2019</p> <p>Revue des données secondaires</p>

OBJECTIF 3 DU CLUSTER :	
<p>Objectif 3 du Cluster : La qualité de l'éducation est améliorée</p> <p>Rappel sur les objectifs du Cluster HRP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accès à une éducation inclusive de qualité dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur aux enfants de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés et d'enfants des ménages d'accueil • Former des enseignants sur les thématiques clés dont la méthodologie centrée sur l'enfant, le soutien psychosocial, l'éducation pour la paix, et l'éducation à distance 	<p>Contribue à l'objectif spécifique 2.1 (HRP 2020)</p>
<p>Indicateur(s) de résultat :</p> <p>3.1 : Nombre d'enseignants formés sur les thématiques clés, y compris la méthodologie centrée sur l'enfant, l'appui psychosocial, et l'éducation pour la paix (désagrégé par thématique et genre)</p>	<p>Cible</p> <p>8,914 enseignants</p>

Activité	Indicateurs de produit	Référence	Cible
Renforcement des capacités des enseignants	# des enseignants qui ont reçu au moins de 4 jours de formation	Bien-être et Conditions de vie	8,914
Distribution des fournitures scolaire aux enseignants, et des kits didactiques aux écoles	# des kits d'enseignants distribués	Bien-être et Conditions de vie	1,055
	# des kits didactiques distribués aux écoles	Bien-être et Conditions de vie	1,055
L'appui matériel et pédagogique aux enfants déplacés pour les réintégrer dans les écoles	# des kits scolaires distribués aux élèves	Bien-être et Conditions de vie	464,075
	# des enfants bénéficiés des cours de récupération	Bien-être et Conditions de vie	À déterminer sur base des évaluations

NORMES DE L'OBJECTIF 3 :			
Activité	Norme du Cluster	Calcul des coûts	Source (Norme/Calcul des coûts)
Formation minimum pour le renforcement des capacités des enseignants	Au moins de 4 jours de formation par enseignant ciblé pour des thèmes relevant (Voir la liste en Annexe 1)	\$85/ enseignant	

Distribution des fournitures aux enseignants	Un kit par enseignant ciblé (Voir le contenu en Annexe 1)	\$34/ enseignant	
Distribution des kits didactiques aux écoles	Un kit par école (Voir le contenu en Annexe 1)	\$220/ école	
Distribution des fournitures scolaires aux élèves	Un kit par élève ciblé (Voir le contenu en Annexe 1)	\$14/ élève	
Mise en place des cours de récupération	Un cours par élève déplacé/ retourné ciblé (Voir les spécifications en Annexe 1)	\$338/ élève	

MISE EN OEUVRE DU CADRE DE REPONSE

Standards du gouvernement

L'approche du Cluster Éducation, y compris toutes les interventions et activités des partenaires, suit les standards du gouvernement et notamment l'EPST. Les protocoles et les arrêtés ministériels de l'EPST sont partagés aux partenaires d'une façon régulière et à temps pour s'assurer qu'ils sont respectés. La forte implication des partenaires gouvernementaux dans la planification, mise en œuvre, et suivi des activités des partenaires est défini par le Cluster Éducation comme un élément critique dans chaque intervention.

« Ne pas nuire »

Dans le cadre humanitaire, il est le standard minimum de prendre en compte le principe de « Ne Pas Nuire » dans chaque étape de l'intervention, c'est-à-dire les évaluations des besoins, la planification et la mise en œuvre des interventions. Le principe de « Ne Pas Nuire » veille à assurer que les actions, projets, et activités ne font pas du mal involontaire aux bénéficiaires. Par exemple, sur la route de l'école, un enfant peut être exposé à divers types de risques, y compris l'enlèvement et le recrutement par les forces et groupes armés et les violences sexuelles. Donc, dans nos interventions d'éducation, qui sont développées avec l'objectif d'encourager les enfants d'aller à l'école, il faut inclure les mesures d'atténuation des risques pour s'assurer qu'on ne met pas l'enfant dans une situation de danger causé par notre intervention.

Les moyens de protéger les enfants, tels que soulignés dans les standards d'INEE, sont basés sur la participation communautaire et la sécurisation du milieu d'apprentissage afin de garantir l'accès de toutes et de tous à l'école. Il est encouragé que l'engagement avec les communautés prenne en compte leurs structures spécifiques (par exemple, le structure de pouvoir) et les tensions raciales/structurelles/ethniques. Ceci dit, toute décision sur l'emplacement des salles de classes temporaires ou d'urgence doit être prise avec les communautés. Une bonne communication et collaboration avec le Groupe de Travail Protection de l'Enfant et des programmes sectoriels protection sont nécessaires.

Localisation

Au niveau nationale, le Cluster est dirigé par l'Unité de Coordination, qui inclut l'ONG nationale AIDES ainsi que l'EPST et les deux agences Lead du Cluster, l'UNICEF et Save the Children. Le représentant d'AIDES sert également dans le GCS/SAG du Cluster Education Mondiale (GEC). Les neuf Clusters sous-nationaux sont codirigés par (normalement) l'UNICEF et une ONG, soit internationale soit nationale en fonction de leur présence opérationnelle et du choix des membres. En 2020, il y a actuellement quatre (sur neuf) Clusters sous nationaux qui sont codirigés par les ONGs nationales.

Les ONGs nationales et locales sont très engagés dans le Cluster Education. Sur 118 membres actifs, les ONGs nombre 93 (79%). Cet engagement actif est une force pour le Cluster, parce que en générale, les ONGs nationales ont les capacités fortes en termes d'une meilleure compréhension du contexte, leur positionnement sur le terrain dans les zones difficiles à accéder, et leur expérience dans le secteur d'éducation en situation d'urgences depuis longtemps.

Les rôles des acteurs internationaux et les ONGs nationales dans la réponse sont complémentaires. Pour renforcer la capacité locale dans des approches techniques de

l'éducation en situations d'urgence, les ONG internationales qui exécutent des projets d'éducation en situation d'urgence sont tenues de transmettre leurs connaissances aux ONGs nationaux sur place en les formant et en les associant à des activités, comme un système de 'mentoring/coaching'.

Enfin, le Cluster Education et GEC sont en cours d'engager un traducteur français qui sera un staff d'une ONG nationale et qui sera chargé avec la traduction des documents clés du GEC pour les rendre accessibles aux partenaires locaux en RDC. Le traducteur sera accès aux opportunités de renforcer sa capacité à travers son engagement avec les initiatives du Cluster mondial, avec l'objectif éventuel de créer un Helpdesk français basé en RDC.

REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATION TOUCHÉES

La stratégie du Cluster vise à assurer la redevabilité envers les bénéficiaires, en promouvant les bonnes pratiques qui favorisent l'implication des bénéficiaires, y compris d'enfants, dans la réponse humanitaire. Une stratégie clé du Cluster est d'engager activement les structures communautaires qui sont impliqués dans le gestion des écoles (par exemple, les COGES et COPAs) à toutes les étapes du cycle du projet – au début et tout au long du processus. De plus, il est important que les partenaires augmentent la participation des bénéficiaires finaux qui sont les enfants. Cela peut se faire sous formes de focus groupes et la mise en place des mécanismes de gestion des plaintes qui soient accessibles à l'âge des enfants.



79%

d'Enfants affectés par des conflits expriment l'opinion que l'éducation est leur premier ou deuxième besoin prioritaire

Source : Benelli, P., et al. « Voicing the Needs and Priorities of Children Living in Conflict in the Democratic Republic of Congo », Save the Children. March 2019, p.12

Prévention de l'Exploitation et Abus Sexuel (PSEA)

Selon le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels :

- Exploitation sexuelle : Le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique
- Abus sexuel : Toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion¹³

Le PSEA est une thématique importante pour le Cluster, et on n'a aucune tolérance envers les personnes qui abusent de leurs postes et commettent des actes contre cette politique. Le travail en cours pour améliorer les capacités des partenaires en PSEA à travers les formations et un renforcement de capacités continue. Chaque membre organisationnel du Cluster devrait avoir un Code de Conduite qui s'aligne avec le Code de Conduite pour les ONGs et écoles qui ont été validés par l'EPST.

Sauvegarde des enfants

Pour assurer une meilleure réalisation concrète du concept de redevabilité, en particulier envers les enfants affectés par la crise en RDC, il est essentiel d'assurer la sauvegarde de l'enfant dans les interventions de tous les partenaires du Cluster Education.

La sauvegarde de l'enfant est un concept qui va au-delà de la protection de l'enfant, une approche plus globale visant à prévenir et à dissuader les dommages à la santé et au développement des enfants qui peuvent survenir - que ce soit délibérément ou non - du fait des réponses humanitaires. Pour cette raison, il est crucial que les partenaires du Cluster

¹³ https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/sexual_exploitation-exploitation_sexuels/index.aspx?lang=eng

Éducation s'engagent à être des « organisations sûres pour les enfants » et à mener des programmes éducatifs d'une manière qui ne comporte pas des dangers pour les enfants.

Le Cluster Education peut donc jouer un rôle central en rappelant à ses partenaires que la sauvegarde de l'enfant est une responsabilité collective répondant aux principes de « ne pas nuire » et de « centralité de la protection ». Les partenaires du Cluster Education doivent donc s'engager à utiliser des politiques, des procédures et des pratiques pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les enfants et adultes avec lesquels ils entrent en contact. Alors que le Cluster Éducation vit par la valeur de la tolérance zéro contre toute forme de violence et d'abus, les partenaires seront soutenus pour améliorer leur compréhension et leurs pratiques de sauvegarde de l'enfant, à la fois afin d'intégrer une culture de sauvegarde de l'enfant au sein de l'organisation et pour réaliser des programmes d'éducation plus sûrs.

À ce jour, le Cluster Education de la RDC fait déjà de la sauvegarde des enfants un principe directeur à travers son objectif de créer des environnements d'apprentissage sûrs et protecteurs dans toutes ses opérations. Le Cluster Education met en œuvre des actions de sauvegarde qui se poursuivront en 2020-2021, y compris l'ajouté d'un point permanent de l'ordre du jour réunions du Cluster Education pour faire progresser la sauvegarde des enfants en tant que priorité. En particulier, tous les partenaires s'emploient à renforcer la protection des enfants dans les écoles : les enseignants reçoivent des informations sur l'adoption d'un code de conduite (ou d'un règlement intérieur). Le Cluster encourage l'utilisation de mécanismes de retour d'information et de plainte adaptés aux enfants. Comme mentionné ci-dessus, l'accent et l'engagement sont spécifiquement mis sur la PSEA en tant que priorité mondiale du système humanitaire. Le Cluster Éducation coopère également avec le sous-cluster protection de l'enfance pour le référencement des cas au niveau scolaire, ainsi qu'avec le cluster EHA pour garantir la sécurité des toilettes à l'école par exemple.

Au cours de 2020-2021, le Cluster Education de la RDC, soutenu par le GEC, envisagera en outre d'identifier des actions additionnelles pour améliorer la sauvegarde de l'enfant. Dans cette mesure, le Cluster Education inclura la sauvegarde des enfants dans sa composante du prochain HRP (2021) de la RDC afin de garantir que l'attention voulue soit accordée par les partenaires et le HCT (et non seulement dans le secteur de l'éducation mais dans tous les secteurs). L'inclusion de la sauvegarde de l'enfant dans le HRP légitimera également la sollicitation de fonds, afin de progresser concrètement vers le renforcement des capacités des partenaires du Cluster Education.

Participation des enfants

Pour une meilleure et plus concrète réalisation du concept de redevabilité, en particulier envers les enfants touchés par une crise, il est essentiel d'impliquer les enfants dans les interventions de tous les partenaires du Cluster Education. En effet, l'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) consacre le droit des enfants à être impliqués dans toutes les décisions les concernant et à voir leurs opinions prises en considération. Donc, le Cluster Education en tant que groupe et ses partenaires au niveau de chaque organisation doivent consulter les enfants tout au long des différentes phases du cycle du programme humanitaire. Pourtant, la voix des enfants est rarement entendue dans la crise humanitaire qui touche le Congo.

Reconnaissant que les pratiques et les normes de participation des enfants dans les programmes d'éducation en situation d'urgence doivent être améliorées, le Cluster Education de la RDC s'engage à consulter les enfants touchés par le conflit, non seulement en guise de geste symbolique mais d'une manière véritablement participative, où la voix des enfants affectés sera entendue pour une réponse plus ciblée qui réponde à leurs préoccupations. Dans le contexte de la RDC, il pourrait être possible - au moins dans une certaine mesure - d'impliquer les enfants dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes éducatifs dans des endroits ciblés. Dans cette mesure, au cours

de cette stratégie et avec le soutien du GEC, le Cluster Education au Congo identifiera des partenaires désireux et capables de s'engager de manière plus systématique et significative avec les enfants dans leurs zones de couverture. Les enfants seront impliqués dans des activités adaptées et « amis des enfants » pour obtenir leur avis sur des questions clés qui pourraient aider les partenaires à mieux cibler leurs interventions d'éducation en situation d'urgence. Par exemple, conformément aux objectifs prioritaires du Cluster Éducation de la RDC, les enfants pourraient expliquer les risques qu'ils-elles perçoivent comme affectant leur capacité d'accéder et de rester à l'école, dans quelle mesure les environnements scolaires soutenus par les partenaires du Cluster Éducation sont véritablement sûrs et protecteurs, si la capacité des enseignants les aide à apprendre, et d'autres.

Un point permanent de l'ordre du jour sera ajouté aux réunions du Cluster Education pour faire progresser la participation des enfants en tant que priorité. Certaines actions potentielles qui seront discutées avec les partenaires du Cluster Education, les autorités éducatives et les enfants eux-mêmes peuvent inclure :

- Mener des consultations avec les enfants dans le cadre des processus d'évaluation des besoins du Cluster lors du prochain cycle de programme
- Mener des consultations avec les enfants lors des visites du Cluster sur le site des projets, par exemple pour la prochaine subvention d'ECW
- Explorer comment recevoir des feedbacks des enfants et y donner suite
- Inclure dans le système de suivi du Cluster Éducation des questions pilotes (à petite échelle) relatives à la satisfaction des enfants à l'égard des services reçus (si possible)

Dans toutes les consultations avec les enfants, le Cluster Education de la RDC et ses partenaires tiendront dûment compte de la sauvegarde des enfants, et les consultations respecteront les 9 normes de base pour une participation significative et éthique des enfants (la participation est transparente, volontaire, pertinente, respectueuse, inclusive, child-friendly, sûre, soutenue par la formation du personnel et responsable).

Le Cluster Education inclura la participation des enfants dans sa composante du prochain HRP de la RDC en 2021, afin de garantir que l'attention requise est accordée à la fois par les partenaires et par le HCT.

Rapportage MRM

La Résolution 1612 du Conseil de Sécurité adoptée le 26 juillet 2005 crée un mécanisme de surveillance et de communication des violations graves des droits de l'enfant pour les pays affectés par des conflits armés, et un Groupe de Travail du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés (SCWG-CAAC) chargé d'examiner les rapports des pays concernés et d'effectuer un plaidoyer à haut niveau.

Le mécanisme de surveillance et de communication a pour mandat de faire rapport sur 6 violations graves des droits de l'enfant commises en situation de conflit armé par toutes les parties au conflit (forces gouvernementales et groupes armés) :

- Meurtre et mutilation d'enfants
- Recrutement et utilisation d'enfants
- **Attaques contre les écoles** et les hôpitaux
- Viol et autres violences sexuelles graves sur mineurs
- Enlèvement d'enfants
- Refus-restrictions d'accès humanitaire

Le Cluster Éducation joue un rôle important sur la documentation des attaques contre les écoles dans le cadre du MRM 1612. En général, les acteurs de protection de l'enfant sur le terrain sont chargés de collecter les informations sur les 6 violations graves, mais les attaques

contre les écoles sont cependant rarement documentées pour diverses raisons. À travers ses programmes, les partenaires du Cluster Éducation ont accès à des informations sur les attaques d'écoles qui ne sont pas toujours disponibles aux acteurs de protection, donc le Cluster a une responsabilité de documenter et reporter ces attaques dans le cadre du MRM 1612. En plus, le Cluster appuie l'analyse des tendances plus précise des attaques d'écoles, de leurs auteurs et des conséquences pour l'éducation des enfants dans les zones touchées, qui pourra ainsi être relayée dans le plaidoyer pour le respect du caractère neutre des écoles effectuées à haut niveau par le Groupe de Travail du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés (SCWG-CAAC). Pour le rapport, les membres du Cluster devraient utiliser la Fiche d'Incident en Annexe 2.

PLAN DE SUIVI

Élaboration des outils de collecte

Conception des outils de collecte (3/4/5W)

Les outils de collecte sont d'une grande importance pour permettre de collecter les données servant au suivi de la réponse humanitaire. Pour ce qui est du suivi de la réponse, le Cluster Education utilise normalement l'outil de collecte 3/4/5W (Qui fait Quoi Où pour Quand pour Qui), l'outil conçu est une adaptation de l'outil 4W existant du Cluster Education Global, un outil de format Excel, standardisé et utilisé par la plupart des clusters Éducation d'autres pays. L'outil a déjà été utilisé par les partenaires et leurs feedbacks ont permis de le réadapter.

- L'outil était conçu en Excel, et exigeait des compétences en Excel pour pouvoir bien compléter l'outil.
- L'outil en Excel entraînait généralement quelques erreurs de saisie.

Une version du même outil vient d'être mise en place sur Kobo, cela permettra aux partenaires de renseigner directement l'outil en ligne à condition d'avoir une connexion internet. Des consultations auront lieu avec les partenaires afin de savoir si l'outil conçu en ligne rendra leurs tâches faciles, et étudier la bonne manière de répondre à ces difficultés.

Objectif de la collecte des données 3W

Comme susmentionné, l'outil 3W participe au suivi de la mise en œuvre du plan de réponse humanitaire. En effet, l'analyse et l'exploitation des données fournies par les acteurs humanitaires actifs sur le terrain permettent d'établir la cartographie des interventions à un moment précis donné. Ainsi, l'information est disponible sur les acteurs présents (Who/Qui ?), la nature de leurs interventions (What/Quoi ?) et les localités qui bénéficient de ces interventions (Where/Où ?). Cette cartographie périodiquement mise à jour (mensuellement pour le cluster Education national, RDC) permet à la communauté humanitaire de suivre la réponse aux besoins sur le terrain mais aussi et surtout d'identifier les gaps. Les analyses y référant alimentent la réflexion pour les prochaines étapes de planification stratégique.

Au-delà du suivi immédiat de la réponse humanitaire, l'exploitation des données collectées à travers l'outil 3W, permet aussi une analyse stratégique de la situation du secteur. Et ce, du point de vue de l'expertise des acteurs en présence (type d'activités mises en œuvre), de l'accès humanitaire dans une zone donnée (nombre de partenaires opérationnels), de l'attractivité du type de crise (nombre de projet en cours, proportion de la couverture des besoins, ...) et de la typologie des bailleurs en lien avec les aspects ci-avant (bailleurs des projets en cours). Ces informations sont utiles pour affiner la stratégie de communication du secteur en direction des bailleurs et de la communauté humanitaire.

Autres domaines à suivre

Pour renforcer les prises de décisions stratégiques et le plaidoyer, le cluster Education collectera en plus du suivi, les données ou allégations sur les écoles attaquées, les écoles fermées ou les écoles détruites par les catastrophes ainsi que le nombre des enfants affectés. Le cluster devra mettre en place un outil de collecte qui permet la collecte systématique de ces données vu leur importance. Le cluster exploitera régulièrement les rapports d'évaluations des partenaires pour alimenter et mettre à jour l'analyse des données secondaires.

Plan de suivi

Qui doit rapporter

Il est important que tous les partenaires qui mettent en œuvre les activités d'éducation en réponse à une crise humanitaire puissent contribuer au rapportage de leurs activités au cluster, cela permet une bonne utilisation et distributions des efforts ou ressources. Bien que certains acteurs rapportent sur des projets de développement, les analyses prennent en compte seulement les projets humanitaires.

Fréquence du rapportage

- La fréquence de collecte des rapports ou données dépend du type de rapport ou données à soumettre.
- Les données sur le 3W, données des attaques contre les écoles ou écoles occupées, fermées sont collectées continuellement mais partagées mensuellement. (Voir la section calendrier du rapportage).
- Les rapports des évaluations effectuées par les partenaires sont partagés au cluster chaque mois.
- Les données sur les indicateurs de suivi de la réponse (Dashboard humanitaire) sont collectées trimestrielles (voir la section calendrier du rapportage)

Formats du rapportage

3W (Qui fait Quoi Où)

Le format du rapportage dépend du type des informations à collecter. Les données 3W sont collectées à travers le formulaire en ligne de Kobo Collect. Mais vu que l'outil Kobo n'est pas accessible pour ceux qui n'ont pas accès à internet¹⁴, une version en Excel ou mobile de l'outil peut être disponible pour permettre à ceux qui n'ont pas internet de soumettre ces données. Mais cette dernière option n'est pas préférable étant donné que ça ne permet pas d'obtenir les données de qualité.

La fréquence du rapportage au cluster Education est mensuel. Le cycle de collecte des données du 3W commence chaque 25ème jour du mois. À cette date, les partenaires de mise en œuvre compilent les données et les soumettent aux personnes chargées du rapportage au cluster.

Auparavant, lorsque l'outil Excel du 3W était utilisé, les partenaires devaient soumettre les données aux leads/leads des sous clusters Éducation au niveau sous national pour qu'à leur tour ceux-ci puissent faire la compilation de ces données et les soumettre au cluster Education national pour consolidation. Cette approche n'est pas adoptée actuellement pour le 3W ; étant donné que ces données sont soumises directement par les partenaires eux-mêmes via le formulaire en ligne de Kobo Collect; mais le cluster Education national revient toujours aux leads/leads pour la validation des données reçues. Pour toute communication destinée aux partenaires, le cluster Education National passe toujours par les leads/coleads des sous clusters.

Pour les autres types de reportages qui ne sont pas soumis en ligne : Comme les rapports sur les écoles attaquées / fermées ou occupées par les IDPS ; ou rapports d'évaluations, ... les partenaires soumettent ces données à leur sous cluster respectif qui à son tour doit compiler cela et envoyer au cluster National.

L'outil de Dashboard humanitaire

¹⁴ Kobo peut être utilisé offline, en téléchargeant le formulaire Kobo dans le téléphone, mais cela risquera de créer les problèmes des versions quand il faut mettre à jour les formulaires. La plupart des partenaires n'ont pas des connaissances avancées de Kobo et que des manipulations avancées risquent de conduire à la suppression des données. C'est quand même une option à ré-envisager avec les partenaires, disons que Kobo a aussi ses limites. C'est difficile de savoir quel partenaire utilise la version obsolète.

L'outil de collecte Dashboard est un outil utilisé par tous les clusters, l'outil concerne uniquement la collecte des données sur les indicateurs en lien avec le plan de réponse humanitaire. Ces indicateurs sont bien connus et repris dans les plans de réponses humanitaires, et les données collectées de ces indicateurs permettent d'évaluer quel a été le progrès du cluster en fonction des cibles. La fréquence de collecte du Dashboard est trimestrielle et ce sont les leads et coleads qui sont chargés de compiler ces données pour chaque hub respectif avant de l'envoyer au cluster Education national. L'outil est en Excel et conçu par OCHA avec l'IM Working Group.

Collecte des données des allégations sur les écoles attaquées, fermées ou occupées par les IDPs

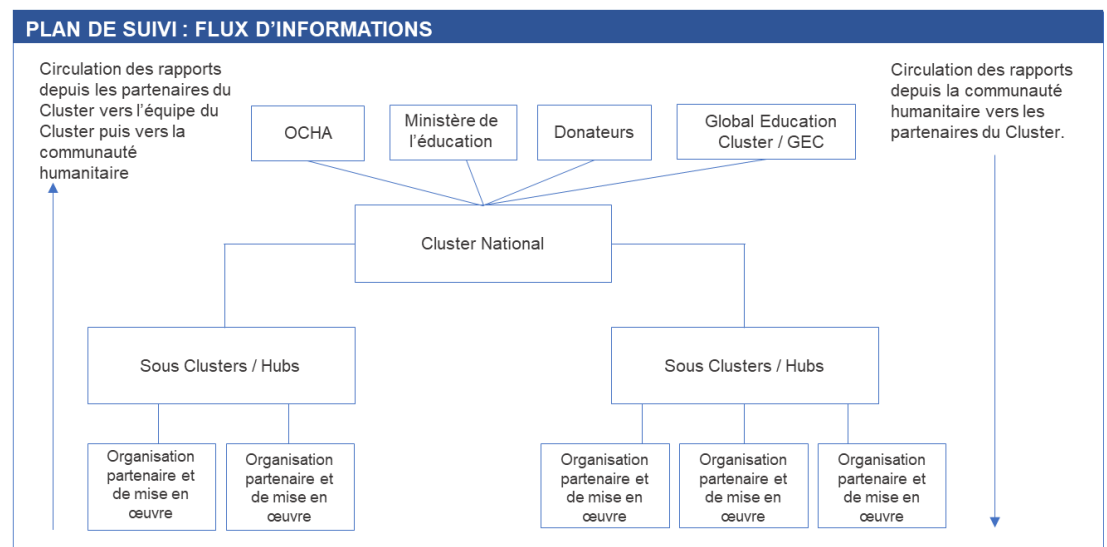
Les données sur les allégations des écoles attaquées, fermées ou occupées sont collectées mensuellement par les hubs des clusters Educations auprès des partenaires. Après vérification et compilation ces données sont envoyées au cluster Education national. La collecte de ces données ne remplace pas la collecte pour le MRM, qui est un autre processus. Ainsi, le cluster Education ne confirme pas les données qui ne sont pas validées selon les normes MRM. Dans ce cas, les données de l'Education sont formulées au conditionnel pour éviter une discordance des informations sensibles concernant le pays. Actuellement, selon les points à l'ordre du jour, le cluster Education du niveau national est convié aux réunions du MRM pour apporter sa contribution.

Rapportage

Pour éviter les lourdes charges de travail aux partenaires et la duplication des reportages. Les partenaires (propriétaire du projet, agence de financement ou partenaire de mise en œuvre) doivent se consulter et décider quelle agence doit s'occuper du rapportage au Cluster Education. Cette consultation permet à chaque partenaire de savoir où orienter le message incitant à la collecte des données. Bien qu'un partenaire puisse s'occuper du rapportage du projet au cluster Education, les analyses faites par le cluster incluront tous les autres partenaires impliqués dans un projet particulier (agence rapportant, donateur, partenaire de mise en œuvre, etc.).

Flux d'informations du rapportage

Le flux d'information (chemin que parcourt les informations depuis la collecte jusqu'aux analyses) du rapportage dépendra de type de rapportage ou données à soumettre. Le graphique suivant résume le flux des informations pour chaque type de collecte (3W, Dashboard, données des écoles attaquées).



Calendrier du Rapportage

Rapportage 3W (Collecté mensuellement)

ACTION	PERSONNE/ORGANE RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Lancement du processus de collecte : <i>L'IM envoi un mail aux leads/coleads pour qu'à leur tour envoient ce mail aux partenaires pour les inciter déjà à préparer les données à collecter. Par exemple la collecte des données 3W pour les mois de juin débutera le 25 juin.</i>	Gestionnaire de l'information (IM)	25e jour du mois en cours
Soumissions des données 3W : <i>Les partenaires soumettent les données</i>	Partenaires chargés du rapportage ou sous clusters	Du 25e jour du mois en cours jusqu'au 3e jour du mois suivant
Nettoyage des données soumises : <i>Nettoyage des données collectées et retour aux partenaires pour correction</i>	Gestionnaire de l'information (IM)	4e et 5e jour du mois suivant
Retour aux partenaires pour validation	Gestionnaire de l'information (IM) / partenaires ou sous clusters	6e jour du mois
Soumission des données 3W collectées à OCHA : <i>Les données sont soumises à OCHA étant donné OCHA ne collecte plus les données 3W auprès des partenaires</i>	Gestionnaire de l'information (IM)	Au début de la deuxième semaine du mois ; ou 8e jour du mois.
Partage du rapport 3W aux partenaires (Infographies) : <i>Partage du rapportage aux partenaires</i>	Gestionnaire de l'information (IM)	10e jour du mois
Mise à jour des rapports 3W dans le site web du cluster Education National	Gestionnaire de l'information (IM)	12e jour du mois

Rapportage DASHBOARD HUMANITAIRE (Collecté trimestriellement)

Pour suivre les impacts de la réponse humanitaire, le cluster Education utilise le Dashboard pour collecter les données sur les indicateurs de suivi. Contrairement à l'outil 3W qui est directement envoyé aux partenaires pour être complété, l'outil de Dashboard est envoyé aux leads et coleads des sous clusters. Qui à leur tour doivent lancer la collecte auprès des partenaires des sous clusters, compiler et envoyer au cluster national.

La collecte des données pour le Dashboard commence chaque fin du trimestre, et les données à collecter couvrent tout un trimestre.

Partage des informations analyses aux partenaires

Le cluster partagera les analyses aux partenaires chaque deuxième semaine du mois. Les analyses incluent les infographies, les visualisations, les cartes / maps. Ces analyses seront produites à partir des données collectées auprès des partenaires et qui ont été compilés et nettoyées : Cela inclut les données des 3/4W, Les données des Dashboard, les données des évaluations, les données des allégations des écoles attaquées ou occupées par des IDPs en plus des données du FTS.

Le cluster Education publie également ces analyses sur la page web Humanitarian Response du cluster Education.

Suivi intersectoriel

Le cluster Education va discuter avec les autres clusters pour déterminer qui sera responsable de faire le suivi sur certains indicateurs communs. Il s'agira notamment des secteurs Eau, assainissement et hygiène dans les écoles pour les Zones non couvertes par le cluster Education, Protection de l'Enfant pour les espaces amis des enfants et Sécurité Alimentaire pour les cantines scolaires

Dispositifs de retour d'informations ciblant les populations touchées

Il est attendu des partenaires d'effectuer le retour des informations importantes et pratiques comme un outil de responsabilisation et de sensibilisation. Le retour d'informations aux populations touchées contribue à renforcer leur résilience et amène le partenaire à remplir l'obligation de rendre compte. Aussi, c'est un bon moyen de maintien de la cohésion sociale en réduisant les rumeurs qui sont fréquentes dans ces contextes. Il peut se faire de manière formelle et informelle/non formelle. Il doit être continu de manière à alimenter le flux d'information entre les partenaires et les populations touchées.

Suivi des performances en matière de coordination du Cluster

Au début de chaque année, le Cluster Éducation conduit un processus de la surveillance de la performance de la coordination du Cluster (CCPM). Le CCPM permet au Cluster à évaluer son efficacité de coordination par rapport aux six fonctions de base des Clusters qui sont définies dans le « Module de référence pour la coordination du cluster au niveau des pays » plus la redevabilité envers les populations affectées. Le CCPM est un processus mené par le pays, qui est soutenu par les Clusters mondiaux et l'OCHA. Le processus est mené d'une façon participative et transparente, et les résultats du processus sont partagés avec l'ensemble des membres du Cluster.

RELÈVEMENT ET TRANSITION

Le gouvernement est le premier responsable de répondre aux besoins éducatifs des enfants affectés par les conflits et aléas naturelles. La réponse d'éducation en situations d'urgences respecte et suit les normes et directives gouvernementales dans toutes les interventions.

Cette Stratégie du Cluster couvre l'année 2020 pour aligner avec la période couverte par le Plan de Réponse Humanitaire 2020 en RDC.

Implication des parties prenantes permanentes

Actuellement, la RDC fait face aux plusieurs crises complexes, et le système humanitaire est bien établi avec les liens forts au gouvernement. Néanmoins, dans ce contexte, il est important de faire la planification pour que la réponse soit gérée de plus en plus par les parties prenantes permanentes qui sont mieux placées pour répondre aux besoins des populations affectées à long terme.

Le Cluster Éducation met en œuvre deux stratégies pour appuyer cet objectif :

- La première stratégie est la forte implication du gouvernement dans la gestion du Cluster à travers leur rôle important dans l'Unité de Coordination du Cluster, ainsi que les liens forts entre « La Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) 2016-2025 » et la Stratégie du Cluster.
- La deuxième stratégie comprend les efforts d'appuyer la localisation, c'est-à-dire le transfert de la compétence aux organisations nationales et locales qui sont bien placées pour intervenir dans les contextes humanitaires ainsi que les contextes de relèvement et développement.

Voir les sections « **Alignement** » sur p.34 et « **Localisation** » sur p.24 pour plus des détails.

Renforcement de capacités

Au début du 2020, les partenaires du Cluster Éducation ont développé un Plan de Renforcement de leurs capacités ciblant le gouvernement et les ONGs nationaux et locaux. L'élaboration de ce plan a été faite dans une façon collaborative et participative à travers une priorisation des thématiques clés qui seraient couvertes. La mise en œuvre de ce plan était conçue comme une étape clé dans le processus de transition.

Malheureusement, la crise du COVID-19 et les mesures d'atténuation des risques associés ont tardé l'exécution de ce plan et plusieurs formations devront être reportées jusqu'à la fin de 2020 ou glissées en 2021.

ALIGNEMENT

La Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) 2016-2025

Le Gouvernement de la RDC se dote d'une stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation. Le processus a impliqué les différents ministères en charge de l'éducation et de la formation. La stratégie définit les priorités d'actions pour le secteur de l'éducation, la priorisation pour la mise en œuvre des politiques et des actions est assurée dans le cadre du plan d'actions faisant l'objet d'une actualisation annuelle. Elle est ici actualisée pour l'adapter à l'horizon 2025 pour harmoniser les stratégies sous-sectorielles et prendre en compte les dernières données statistiques disponibles. La vision du Gouvernement du Congo pour le secteur de l'éducation est « la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national ».

La Stratégie du Cluster est bien alignée avec le SSEF. Sur l'Axe 3 du SSEF « Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur/ Instaurer une gouvernance transparente et efficace », l'objectif 5.1.7 est de « Définir une politique de prévention des risques de catastrophes, urgence ou conflits », avec le sous-objectif 5.1.7.1, qui définit que, en attendant le développement de cette politique, le gouvernement priorise les autres mesures pour améliorer l'éducation en situation d'urgence.

La première mesure est la « Renforcement des capacités institutionnelles, aux niveaux central et provincial, sur la problématique de l'éducation en situations d'urgence » à travers le renforcement du rôle du gouvernement au niveau central et décentralisé dans la coordination de l'éducation en situation d'urgence et les interventions des organisations humanitaires du secteur d'éducation. Le Cluster fournit un appui au gouvernement à réaliser cet objectif à travers une forte participation active dans le Cluster Education aux toutes niveaux et notamment par leur rôle important dans l'Unité de Coordination du Cluster.

Concernant la deuxième mesure, le gouvernement prévoit « l'intégration systématique de mesures liées à l'accroissement de l'accès dans les plans d'actions, » y compris l'évaluation et réparation des dégâts sur les infrastructures et les équipements scolaires affectés par les crises ou la mise en place de nouvelles infrastructures temporaires ou semi-permanentes afin d'assurer la continuité de l'éducation, la renforcement des dispositifs d'accueil des élèves déplacés suite aux conflits et catastrophes, et l'appui psychologiquement des enfants traumatisés.¹⁵ Le Cadre de Réponse du Cluster et le Paquet Minimum sont très bien alignés avec ces activités priorisés dans le SSEF.

Le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2020

Cette stratégie du Cluster et le HRP ont été développés sur la même base de travail fait par le Cluster Education pendant l'année 2019 et spécifiquement pendant la période de planification humanitaire annuel pour 2020. Donc les deux documents sont bien alignés. Le HRP a été révisé en juin 2020 afin d'intégrer l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur les besoins humanitaires existants et activités liées à la réponse, ainsi que d'ajuster les priorités humanitaires en prenant en compte l'évolution du contexte opérationnel.

Les objectifs de la Stratégie sont alignés avec ceux du HRP 2020 révisé comme suit :

1. HRP 2020 : Protéger la vie de 262 954 enfants de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés depuis moins de six mois et ceux des ménages d'accueil à travers

¹⁵ La Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) 2016-2025, p.93

l'intégration dans les écoles et l'éducation à distance (contribue à l'objectif spécifique 1.1)

Liée à l'objectif 1 « Accès » du Cluster : Accès équitable à l'éducation dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur est amélioré

2. Assurer l'accès à des services EHA en milieu scolaire à 555 536 enfants de 6 à 17 ans fréquentant les écoles des zones affectées par la crise du COVID-19, le choléra et des mouvements de population pour faire face aux épidémies et maladies mortelles à origine hydrique ou vectorielle (contribue à l'objectif spécifique 1.2)
3. Protéger la vie de 555 536 enfants de 6 à 17 ans affectés par la crise du COVID-19 dans les provinces à travers l'éducation à distance (contribue à l'objectif spécifique 1.2)

Liée à l'objectif 1 « Accès » du Cluster : Accès équitable à l'éducation dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur est amélioré

4. Assurer l'accès à une éducation inclusive de qualité dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur à 201 121 enfants de 6 à 17 ans déplacés, retournés ou refoulés depuis sept à 18 mois et 26 183 enfants des ménages d'accueil (contribue à l'objectif spécifique 2.1)

Liée à l'objectif 3 « Qualité » du Cluster : La qualité de l'éducation est améliorée

5. Former 8 914 enseignants sur les thématiques clés dont la méthodologie centrée sur l'enfant, le soutien psychosocial, l'éducation pour la paix, et l'éducation à distance (contribue à l'objectif spécifique 2.1)

Liée à l'objectif 3 « Qualité » du Cluster : La qualité de l'éducation est améliorée

Nexus : Humanitaire- Développement

En mai 2016, le Sommet humanitaire mondial a appelé à un changement dans la gestion, la planification et la mise en œuvre de l'action humanitaire. Dans son rapport « Une seule humanité, des responsabilités partagées, » en amont de ce sommet, le Secrétaire général des Nations unies a lancé un appel mondial afin de « changer la vie des gens : passer de la fourniture de l'aide à la fin des besoins ». Il insiste pour que les Objectifs du Développement Durable, à atteindre en 2030, ne délaissent personne et fait référence à la mise en place d'un cadre de travail commun entre les acteurs humanitaires et ceux du développement afin d'assurer au mieux la sécurité, la dignité et la capacité de s'épanouir des populations vulnérables et des populations les plus à risque.

La communication de 2018 et les conclusions du Conseil reconnaissent que les réponses aux crises prolongées nécessitent à la fois des instruments humanitaires et des instruments de développement, travaillant ensemble et de manière complémentaire. Cela implique une extension des perceptions traditionnelles selon lesquelles les acteurs humanitaires initient la réponse en matière d'éducation puis s'adressent aux acteurs du développement. Les crises sont souvent longues et complexes et requièrent toute la force des instruments de bord qui travaillent ensemble à différents niveaux, simultanément, pour répondre aux besoins en matière d'éducation.

Travailler à travers le Nexus nécessite une analyse conjointe des besoins en éducation et des rôles et responsabilités différenciés pour les différents instruments de la réponse. Le renforcement des systèmes éducatifs à long terme et de leurs capacités, l'appui budgétaire et le dialogue politique sont les points forts de l'aide au développement, ils peuvent également être en mesure de joindre un soutien à long terme aux initiatives lancées par des acteurs humanitaires. Le travail en commun est important à travers le nexus. Des efforts

doivent être faits pour organiser conjointement des événements de planification, de suivi, d'examen, d'évaluation et également de suivre cette approche dans le cadre de la coordination sectorielle.

Le Cluster Education se consacre à l'approche Nexus et s'engage de renforcer les liens entre la réponse humanitaire et les initiatives de développement. Certains partenaires de développement ont été engagé dans le processus de développement de cette Stratégie à travers leurs participations aux discussions techniques facilités par le Cluster pendant le cycle de planification humanitaire 2020, ainsi que les ateliers régionaux qui ont eu lieu à la fin de 2019.

RESSOURCES

RESSOURCE ET LIEN	DESCRIPTION
<p>ACAPS : The Humanitarian Needs Assessment, the Good Enough Guide</p> <p>https://www.acaps.org/sites/acaps/files/resources/files/humanitarian_needs_assessment-the_good_enough_guide_2014.pdf</p>	<p>Ces lignes directrices ont été élaborées pour aider le personnel humanitaire à concevoir et à mettre en œuvre des évaluations des besoins dans les situations d'urgence. Ce guide n'explique pas chacune des activités que vous devrez mettre en œuvre dans le cadre de votre évaluation, mais il présente, étape par étape, le processus d'évaluation et propose plusieurs outils et ressources utiles.</p>
<p>Cluster Éducation global : Manuel du coordinateur du Cluster Éducation</p> <p>https://toolkit.ineesite.org/resources/ineecms/uploads/1035/EC_Coordinator_Handbook_FR.pdf</p>	<p>Ce manuel vise à fournir aux coordonnateurs du Cluster Éducation des informations qui les guideront et les aideront à faciliter une intervention prévisible, coordonnée et efficace aux besoins d'éducation dans les situations d'urgence. Il couvre un large éventail de questions : aperçu des questions liées à la co-responsabilité, conseils sur la façon de diriger des réunions et de faciliter la collaboration entre les partenaires du Cluster, orientations sur la gestion de l'information, élaboration de plans et de stratégies du Cluster, plaidoyer et mobilisation des ressources.</p>
<p>Cluster Éducation global : Boîte à outils pour une évaluation conjointe des besoins d'éducation</p> <p>https://toolkit.ineesite.org/resources/ineecms/uploads/1036/RJENA_Toolkit_FR.pdf</p>	<p>Cette boîte à outils contient des directives sur les données secondaires pouvant être recueillies avant une crise et aborde le processus d'élaboration collective d'outils d'évaluation des besoins. Elle fournit également des modèles qui peuvent être adaptés au contexte.</p>
<p>IASC : Module de référence pour la coordination sectorielle</p> <p>https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/cluster_coordination_reference_module_fr.pdf</p>	<p>Ce module décrit les principaux éléments de la coordination sectorielle et a été élaboré à titre d'outil de référence pour les intervenants afin de soutenir leurs activités et d'améliorer l'efficacité de la réponse humanitaire.</p>
<p>IASC : Préparation à la réponse aux urgences (ERP)</p> <p>https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/erp_guidance_french.pdf</p>	<p>Ce guide est destiné à permettre à la communauté humanitaire dans son ensemble d'être prête à mettre en œuvre une intervention immédiate dans le pays, en conjonction avec les mesures prises au niveau national, qui sont vitales pour faire face à une situation d'urgence.</p>
<p>Normes minimales de l'INEE pour l'éducation : Préparation, intervention et relèvement</p> <p>http://www.ineesite.org/fr/normes-minimales</p>	<p>Le Manuel des normes minimales de l'INEE est le seul outil mondial qui impose un niveau minimal de qualité de l'éducation et d'accès à celle-ci dans les situations d'urgence par le biais du relèvement. Il vise à 1) renforcer la qualité de la préparation, de l'intervention et du relèvement dans le domaine de l'éducation ; 2) augmenter l'accès à des possibilités d'apprentissage sûres et pertinentes pour tous les apprenants, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leurs aptitudes ; et 3) garantir la redevabilité et une coordination forte de la fourniture d'éducation en situation d'urgence jusqu'au stade du relèvement.</p>

ANNEXES

Annexe I – Paquet Minimum du Cluster Education

PAQUET MINIMUM : « Conséquence humanitaire : Bien-être » ou « La réponse immédiate » (0 à 6 mois)			
Activité	Standard	Spécifications	Coût moyen
1. Mise en place des espaces temporaire d'apprentissage	<p>1 salle de classe temporaire par école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de 8m x 7m (normes en RDC) • Equipement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Tables bancs (15 pièces) ○ Table et chaise pour l'enseignant ○ Tableaux noirs portatifs (1) • Deux portes de latrines d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque salle de classe compte 55 élèves • Les latrines devront assurer une intimité pour les utilisateurs une séparation pour filles et garçons • Assurer la participation de la communauté notamment dans la fouille/creusement des fosses 	\$5785/ école
2. Distribution des fournitures scolaires aux élèves	<p>Un kit par élève ciblé :</p> <p>Kit scolaire d'élève dans les niveaux 1-2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stylo – Bille bleu (2 pièces) - Crayon noir (2 pièces) - Gomme pour crayon noir (1 pièce) - Crayon de couleur (1 boîte) - Taille Crayon en plastique (1 pièce) - Cahier 48 pages, A5 (3 pièces) - Cahier de dessin 48pg, A5 (1 pièce) - Cahier de calligraphie 48pg, A5 (1 pièce) - Ardoise (1 pièce) - Touche pour ardoise (1 pièce) - Sac pour élève (1 pièce) <p>Kit scolaire d'élève dans les niveaux 3-6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stylo – Bille bleu (2 pièces) - Stylo – Bille rouge (2 pièces) - Crayon noir (1 pièces) - Crayon de couleur (1 boîte) - Gomme pour crayon noir (1 pièce) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le sac doit être obligatoirement en tissu ou toile végétale (pas en plastique) 	\$14/ élève

	<ul style="list-style-type: none"> - Taille Crayon en plastique (1 pièce) - Cahier 96pg, A5 (4 pièces) - Cahier de dessin 48pg, A5 (1 pièce) - Latte en bois (1 pièce) - Boite mathématique (1 boîte) - Sac pour élève (1) 		
3. Distribution des fournitures aux enseignants	<p>Un kit par enseignant ciblé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stylo Bille bleu (5 pièces) - Stylo Bille rouge (2 pièces) - Craies blanches - bte à 100 barres (2 boîtes) - Craies couleurs - bte à 100 barres (1 boîte) - Cahier quadrillé 200 pages (3 pièces) - Éponge (2 pièces) - Crayons de couleurs (1 boîte) - Crayon noir (1 pièce) - Gomme pour crayon noir (1 pièce) - Taille Crayon (1 pièce) - Boite mathématique (1 boîte) - Latte en bois (1 pièce) - 1 registre de présence (1 pièce) - Sac pour enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> • Le sac doit être obligatoirement en tissus ou toile végétale (pas en plastique) 	\$34/ enseignant
4. Distribution des kits didactiques aux écoles	<p>Un kit par école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Triangle (90 degré) pour tableau noir (2 pièces) - Triangle (45 degré) pour tableau noir (2 pièces) - Règle pour tableau noir, 100 cm (4 pièces) - Compas pour tableau noir (1 pièce) - Rapporteur pour tableau noir (1 pièce) - Papier duplicateur (2 rames) 	<p>Pour les nouvelles écoles temporaires, ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copie du curriculum/ programme national actuel, y compris guides pour enseignants et livres pour élèves (Prévoir un forfait par école dans le budget) 	\$220/ école
5. Distribution des kits récréatives	<p>Un kit par école ciblé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ballon de foot (2 pièces) - Ballon de volley (2 pièces) - Filets de volley (2 pièces) - Tam Tam (2 pièces) - Corde à sauter (10 pièces) - Ballon de tennis (12 pièces) - Pompe pour remplir les ballons (1 pièce) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les enseignants sur l'utilisation des kits et le fait que les kits récréatifs sont utilisables aussi bien par les filles et garçons à volonté. 	\$345/ école

<p>6. Distribution des kits hygiénique et assainissement (EHA/WASH)</p>	<p>Un kit par école ciblé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seau de 20l (lavage main / bloc latrine f/g & l nettoyage) (3 pièces) - Balais traditionnels pour le nettoyage en classe ou dans les toilettes (2 pièces). - Carton de savon (9 barres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité à faire avec la collaboration du cluster/ partenaires EHA/WASH • Accompagner la distribution des kits avec une formation/ sensibilisation des élèves sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement, à travers les clubs scolaires ou des autres structures 	<p>\$59/ école</p>
<p>7. Formation minimum pour le renforcement des capacités des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 4 jours de formations par enseignant ciblé pour thèmes choisis parmi la liste ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> - La pédagogie différenciée (centrée sur l'apprenant) - La pédagogie des grands groupes si le ratio élèves/enseignant le justifie - Soutien psychosocial - L'éducation pour la paix et prévention de la violence en milieu scolaire - La réduction des risques des catastrophes en milieu scolaire • Les couts de la formation incluent : <ul style="list-style-type: none"> - Le transport - Le matériel de formation - L'appui à la supervision par les Inspecteurs du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> • La formation minimum durée 2 à 5 jours (elle se diffère d'un module à un autre) • Organiser les formations en dehors des horaires des cours pour éviter toute perturbation des apprentissages • Les frais de facilitation sont acceptables seulement en cas d'absence d'expertise en interne au partenaire de mise en œuvre 	<p>\$85/ enseignant</p>
<p>8. Transfert monétaire (voucher, cash)</p>	<p>Un (01) appui au plan d'amélioration par école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transferts vers les écoles ou les COGES • Pour la mise en œuvre des plans d'amélioration des écoles pour qu'ils puissent accueillir des enfants déplacés / retournés 	<ul style="list-style-type: none"> • Si le plan d'amélioration de l'école inclut les travaux de réhabilitation des classes, cela devra se faire dans le respect des normes nationales • Concernant le problème de frais scolaires et frais du TENAFEP pour les enfants affectés par les urgences (déplacés, retournés, autres plus vulnérables, etc.), le cluster recommande de mettre en avant un plaidoyer auprès du Gouvernement pour un appui spécifique ou une dérogation. C'est seulement en cas de force majeure que le cluster Education va intervenir en fonction des ressources disponibles. 	<p>\$1614/ école</p>

<p>9. Cours de récupération</p>	<p>Un cours par élève déplacé/ retourné ciblé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les courses dures 3 mois maximum • Chaque session dure 2 à 3 heures maximum • Ils se focalisent sur les 3 matières principales (français, mathématiques, langue nationale) • Organisé pendant les après-midis et les weekends • Conduites par les enseignants de l'école fréquentée par les enfants • Les couts incluent : <ul style="list-style-type: none"> – Par enfant : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 cahiers de 96 pages ○ 2 stylos blues ○ Un repas léger sous forme de goûter – Par enseignant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Frais/motivation de \$30 mensuellement – Par école : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des modules CRS (3 copies) – Par inspecteur d'EPST : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 visites de suivi pour superviser les tests 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'est pas recommandé que le même enseignant qui encadre l'enfant pendant les horaires normaux soit le même qui encadre les cours de récupération • Le niveau et besoin des enfants en récupération sera évalué au début de l'intervention à travers un test organisé par l'enseignant sur base des modules officiels disponibles existant dans les Centres de Rattrapage Scolaire(CRS). Seuls les enfants dont le niveau est confirmé comme étant faible participeront dans ce programme. • L'enseignant proposera par la suite un calendrier condensé pour les cours de récupération. • A la fin du cours de récupération, un post test sera fait. Le test est organisé par l'enseignant sous la supervision du directeur et de l'inspecteur. • La possibilité d'accès au test de fin d'année devrait être donnée (soit au moment des examens officiels, soit - si leur réintégration se fait vers la fin de l'année scolaire - à un moment plus tard après consultation avec l'EPST/ Sous Province Educationnelle 	<p>\$338/ élève</p>
<p>10. Mobilisation des communautés autour de l'école</p>	<p>Une (1) campagne par zone ciblée pour l'inscription des enfants aux écoles les plus proches :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Motivation pour les agents de mobilisation communautaire – Kit pour agents communautaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 cahier de 96 pages ○ 1 stylo ○ 1 mégaphone <p>OU :</p> <p>Une (01) séance de sensibilisation pour des COPA et COGES par école ciblée pour la cohabitation pacifique</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sans couts 	<ul style="list-style-type: none"> • La campagne pour l'inscription des enfants inclut l'identification des enfants et adolescents non-scolarisés et non encadrés et leur insertion dans les activités scolaires • Le paiement des participants n'est pas conseillé, ni la restauration telle que la distribution des biscuits ou autres aux cours des séances de sensibilisation communautaire dont la durée habituelle ne le justifie pas. 	<p>\$338/ école</p>

11. Renforcement de la protection de l'enfant en milieu scolaire	<p>Une (1) séance de briefing des enseignants de chaque école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dissémination/ mise en place du Code de Conduite pour les enseignants/ directeurs d'école/ autres personnels de l'éducation - Sensibilisation et suivi des Règlement Intérieur/ Ordre Intérieur de classe - Mise en place des mécanismes de redevabilité (gestion des plaintes) en milieu scolaire (sans cout) 		\$208/ école
PAQUET MINIMUM : « Conséquence humanitaire : Conditions de vie » ou « La réponse du moyen terme » (7 à 18 mois)			
1. Réhabilitation ou construction de salle de classe	<p>Une (1) salle de classe réhabilité ou construit par école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de classe en semi-dure 8m x 7m (normes en RDC) • Equipement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Tables bancs (15 pièces) ○ Table et chaise pour l'enseignant ○ Tableaux noirs portatifs (2) • Deux portes de latrines en semi dur ou dur 	Même spécifications que celle de la réponse immédiate	
2. Distribution des fournitures scolaires aux élèves	<p>Un kit par élève ciblé :</p> <p>Kit scolaire d'élève dans les niveaux 1-2 : Le même kit que dans la réponse immédiate, avec les ajoutes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier 48 pages, A5 (5 pièces) <p>Kit scolaire d'élève dans les niveaux 3-6 : Le même kit que dans la réponse immédiate, avec les ajoutes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crayon noir (2 pièces) 	Même spécifications que dans la réponse immédiate	
3. Distribution des fournitures aux enseignants	<p>Un kit par enseignant ciblé :</p> <p>Le même kit que dans la réponse immédiate, avec les ajoutes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Craies blanches - bte à 100 barres (3 boites) - Craies couleurs - bte à 100 barres (2 boites) - Paire de ciseaux (1 pièce) 	Même spécifications que dans la réponse immédiate	
4. Distribution des kits didactiques aux écoles	Un kit par école :	Même spécifications que dans la réponse immédiate	

	<p>Le même kit que dans la réponse immédiate, avec les ajoutes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Triangle (90 degré) pour tableau noir (<u>6 pièces</u>) - Triangle (45 degré) pour tableau noir (<u>3 pièces</u>) - Rapporteur pour tableau noir (<u>6 pièces</u>) - <u>Rame papier carbon (1 rame)</u> - <u>Globe terrestre (1 pièce)</u> - <u>Rame carbon (1 paquet)</u> - <u>Carte de la RDC (relief, hydrographie, administrative) (3 pièces)</u> 		
5. Distribution des kits récréatives	<p>Un kit par école ciblé : Le même kit que dans la réponse immédiate.</p>	Même spécifications que dans la réponse immédiate	
6. Distribution des kits hygiénique et assainissement (EHA/ WASH)	<p>Un kit EHA/ WASH par école ciblé : Le même kit que dans la réponse immédiate, avec les ajoutes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carton de savon (<u>27 barres</u>) - <u>Bidon vide de 20l pour stockage de l'eau de boisson (6 pièces)</u> - <u>Gobelets en métal (50 pièces)</u> <p>Un kit d'urgence pour la gestion de la menstruation pour adolescentes dans les écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 paquets de serviettes - 2 seaux - 10 pièces de savon 	<p>Même spécifications que dans la réponse immédiate</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le kit d'urgence pour la gestion de la menstruation à mettre à la disposition de l'école et devra est géré par une ou 2 enseignantes féminine de l'école pour appuyer les adolescentes dont la menstruation peut commencer dans les horaires des cours 	
7. Formation minimum pour le renforcement des capacités des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • 8 jours de formations par enseignant ciblé, avec les mêmes spécifications que dans la réponse immédiate. 	Même spécifications que dans la réponse immédiate	
8. Transfert monétaire (voucher, cash)	<p>Un (01) appui au plan d'amélioration par école avec les mêmes spécifications que dans la réponse immédiate</p>	<p>Même spécifications que dans la réponse immédiate</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la réponse en moyen terme, en lieu et place de l'appui aux plans d'amélioration des écoles, on peut soutenir les AGR avec toujours le même objectif d'assurer l'accès devra inclure une mini étude du marché (à 	

		faire avec la communauté) autour de l'école et une stratégie de sortie pour le petit capital à fournir à l'école ciblée.	
9. Cours de récupération	Un cours par élève déplacé/ retourné ciblé <ul style="list-style-type: none"> Même paquet que celle de la réponse immédiate 	Même spécifications que dans la réponse immédiate	
10. Mobilisation des communautés autour de l'école	Une (1) campagne par zone ciblée pour l'inscription des enfants aux écoles les plus proches : <ul style="list-style-type: none"> Même paquet que celle de la réponse immédiate OU : Une (01) séance de sensibilisation pour des COPA et COGES par école ciblée pour la cohabitation pacifique <ul style="list-style-type: none"> Même paquet que celle de la réponse immédiate 	Même spécifications que dans la réponse immédiate	
11. Renforcement de la protection de l'enfant en milieu scolaire	Une (1) séance de briefing sur le code de conduite des enseignants de chaque école ciblée : <ul style="list-style-type: none"> Même paquet que dans la réponse immédiate, avec les ajoutés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <u>Appui aux clubs scolaires dans les activités psychosocial et récréatifs (sans couts)</u> 	Même spécifications que dans la réponse immédiate	
12. Genre	Mise en place de mécanisme de prévention et gestion des cas de violence basée sur le genre en milieu scolaire : <ul style="list-style-type: none"> Sans couts Education/ sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive	<ul style="list-style-type: none"> Pour l'éducation/ sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive, voir la formation enseignants (activité #7) pour dépenses 	
13. Cours de rattrapage pour enfants trop âgés et non-scolarisés	1 centre de rattrapage scolaire par zone ciblé		
14. Interventions multisectorielle/ Coordination avec les autres clusters	Sécurité Alimentaire : Appui en cantines scolaires avec Sécurité Alimentaire dans les zones ciblées à forte insécurité alimentaire, y compris : <ul style="list-style-type: none"> Construction / réhabilitation de cuisines et cantines par école Fourniture au minimum d'un repas chaud à l'école (céréales, légumineuses, huile, sel, autres) Installation de points de lavage des mains par école (lien avec EHA) 		

	– Ustensiles pour cuisiner		
	Protection de l'enfant : 1. Référencement des cas de protection, y compris SGBV, avec la Groupe de Travail Protection de l'Enfant, y compris : 2. Formation des enseignants en la protection des enfants et le référencement 3. Appui aux services de protection (services d'écoute, hôpital, etc.)		
	EHA/ WASH in Schools : – Voir des activités #1 et #6		

Annexe 2 : Fiche d'Incident MRM 1612



FICHE MRM 1612
new.docx

Annexe 3 : Foire aux questions – Plan de suivi de la stratégie du Cluster Education RDC

1. Quels sont les outils utilisés par le cluster éducation pour le suivi des interventions de la réponse ?

Ces outils sont le/s 3/4/5W (Qui fait Quoi Où pour Quand pour Qui). C'est un outil du Cluster Education Global, en Excel et standardisé utilisé par la plupart des clusters Éducation d'autres pays. Pour la RDC, il a été adapté sur base du feedback des partenaires.

2. Quelle est l'utilité de l'outil 3/4/5W ?

L'outil 3W participe au suivi de la mise en œuvre du plan de réponse humanitaire. En effet, l'analyse et l'exploitation des données fournies par les acteurs humanitaires actifs sur le terrain permet d'établir la cartographie des interventions à un moment précis donné. Ainsi, l'information est disponible sur les acteurs présents (Who/Qui ?), la nature de leurs interventions (What/Quoi ?) et les localités qui bénéficient de ces interventions (Where/Où ?).

3. Concrètement, comment procède le cluster pour recueillir les contributions des partenaires ?

Depuis Mai 2020, l'outil 3W cet outil a été mis en ligne sur Kobo pour les contributions en ligne lorsque le partenaire a accès à internet. Ce choix répond de la collecte en ligne répond à une attente des partenaires.

4. Quelle est la conséquence pour un partenaire de ne pas contribuer à la collecte des données en contribuant à l'outil 3/4/5W ?

Les activités mises en œuvre par ce partenaire ne seront pas pris en compte et sa contribution à la réponse aux besoins sur le terrain ne seront pas référés dans la cartographie et le tableau de bord de la communauté humanitaire. Ce partenaire perd un bon moyen de visibilité et affaiblit la pertinence de l'analyse du cluster.

5. Que nous permet de savoir l'analyse des données collectées à travers l'outil 3W ?

L'analyse des données collectées à travers l'outil 3/3/5W permet de savoir les activités mises en œuvre, le nombre de partenaires opérationnels selon les localités/zones, les projets en cours et ceux achevés, le taux de couverture des besoins, les bailleurs présents. Ces informations sont utiles pour affiner la stratégie de communication du secteur en direction des bailleurs et de la communauté humanitaire.

6. A quelle date est faite la collecte des données de l'outil 3W ?

La collecte des données commence chaque 25ème jour du mois. À cette date, chaque partenaire compile ses données et les transmettent via le formulaire Kobo ou en renseignant l'outil Excel 3W.

7. Quelle est la périodicité de collecte des données à travers l'outil 3W et des analyses qui sont produites par le cluster éducation ?

La collecte des données à travers le 3W (données des attaques contre les écoles ou écoles occupées, fermées) est mensuelle. Le cluster partage les analyses qui en découle aux partenaires chaque deuxième semaine du mois. Les analyses incluent les infographies, les visualisations, les cartes / maps.

8. Quelle est la fréquence de partage des rapports qui sont produits par les partenaires du cluster éducation ?

Les rapports des évaluations effectuées par les partenaires sont partagés au cluster chaque mois. Les données sur les indicateurs de suivi de la réponse (Dashboard humanitaire) sont collectées de manière trimestrielle (voir la section calendrier du rapportage dans le plan de suivi de la stratégie du cluster).

9. Pour le cas de contributions à la collecte des données par email, à qui doit être envoyé l'outil Excel 3W renseigné par le partenaire ?

L'outil Excel 3W renseigné par le partenaire doit être envoyé au leads du cluster provincial en mettant en copie l'IM du cluster national (Tresor.Luvale@savethechildren.org). Toutefois, il n'est recommandé de procéder ainsi car ne permettant pas d'obtenir des données de qualité.

Annexe 4 : Méthodologie de calcul des personnes dans le besoin et cible du HNO/ HRP 2020 pour le Cluster Education RDC

Chapitre I : Méthodologie pour le HNO/HRP 2020 initial

Introduction :

Pour le cluster Education de la RDC le calcul des personnes dans le besoin se base sur les données issues de l'analyse des causes structurelles et conjoncturelles de la crise en RDC. Pour le HRP initiale de cette année, ladite analyse avait identifié cinq impacts humanitaires :

1. Les mouvements de population liés aux conflits et catastrophes naturelles
2. L'insécurité alimentaire aigüe
3. La malnutrition aigüe
4. Les épidémies de rougeole, choléra, et paludisme
5. La fragilité de l'environnement protecteur.

Parmi ces cinq impacts humanitaires, le cluster Education se focalise sur deux impacts dont les mouvements de la population liés aux conflits et catastrophes naturelles ainsi que les épidémies de choléra. La priorisation des zones de santé se base sur le niveau de sévérité d'impact humanitaire défini par OCHA, qui se base sur l'identification des zones de santé où plusieurs impacts humanitaires se superposent et/ou les effets d'un impact humanitaire sont jugés particulièrement graves. Seules les zones avec un niveau de sévérité de 3 à 5 (sur une échelle de 1 à 5) sont considérées pour les analyses des personnes dans le besoin et ciblées.

1.1. Conséquences humanitaires

Pour les différentes crises auxquelles la RDC fait face, les partenaires humanitaires ont classifié leurs conséquences humanitaires de façon suivante :

1.1.1. La conséquence bien être mentale et physique :

- **Définition :** La conséquence « bien-être mentale et physique » concerne tout ce qui peut mettre en péril de la vie des personnes affectées.

Cela concerne les personnes déplacées, retournées et ceux des ménages d'accueils pour une période allant de 0 à 6 mois. C'est-à-dire que les personnes qui se sont déplacées pendant les derniers 6 mois sont comptés dans cette conséquence. Les personnes habitant les zones affectées par l'épidémie de choléra font également partie de cette conséquence humanitaire.

1.1.2. La conséquence condition de vie :

- **Définition :** la conséquence « condition de vie » concerne le fait que les crises conduisent à la réduction de l'accès aux services sociaux de base pour les populations affectées.

Cela concerne les personnes déplacées, retournées et ceux des ménages d'accueil pour une période allant de 7 à 18 mois ; c'est-à-dire qu'ils se sont déplacés ou affectés par les déplacements (concerne les population d'accueil) depuis 7 mois à 18 mois.

1.2. Groupes de populations considérés par le cluster Education

1.2.1. Personnes affectées par les mouvements de population liées aux conflits et catastrophes naturelles.

Parmi les personnes affectées par l'impact humanitaire des mouvements de population liées aux conflits et catastrophes naturelles, un des impacts humanitaires sur lequel le cluster éducation se base dans le calcul des personnes dans le besoin, les enfants de 3 à 17 ans y représentent 41% de la population générale. Les chiffres désagrégés par tranche d'âge ne sont pas collectés, donc il faut

appliquer cette proportion démographique de 41% à la population générale pour trouver le nombre d'enfants affectés.

Ce 41% a été appliqué en premier à deux catégories de la population :¹⁶

- Les personnes déplacées internes (PDI), les retournées, et les refoulés de l'Angola à la suite des conflits armés, violences intercommunautaires et/ ou les catastrophes naturelles (basé sur les chiffres d'OCHA, et désagrégés par déplacées pour moins de 6 mois [conséquence humanitaire bien-être mental et physique C1] et 7 à 18 mois, [conséquence humanitaire condition de vie C2]).
- Les personnes des ménages d'accueil (dans les communautés hôtes) qui sont affectés par les mouvements des populations pour moins de 6 mois (C1) et pour plus 7 à 18 mois (C2).

Ces deux catégories constituent les enfants de 3 à 17 ans déplacés, retournés, et les refoulés d'Angola ainsi que ceux des ménages d'accueil pour une période allant de 0 à 18 mois. Les chiffres ont été désagrégés par zone de santé ; se basant sur les niveaux de sévérité. Rappel : seules les zones d'une sévérité allant de 3 à 5 ont été considérées.

Pour l'impact humanitaire des mouvements de la population, le cluster Éducation considère comme étant dans le besoin des services de l'éducation tous les enfants (100% des enfants) de 3 à 17ans déplacés, retournés, refoulés de l'Angola et ceux des familles d'accueil et se trouvant dans les zones de santé prioritaires par l'inter cluster .

¹⁶ Annuaire statistique RDC, 2014

Tableau 1a : Enfants dans le besoin (Enfants déplacés, retournés et ceux des ménages d'accueil) / Avril 2018 – Septembre 2019

Province	Personnes déplacées (PDIs)	Enfants 3-17ans déplacés ¹⁷	Personnes dans les ménages d'accueils	Enfants 3-17ans des ménages d'accueils ¹⁸	Personnes des retournées	Enfants 3-17ans retournés ¹⁹	Total : Enfants 3-17ans dans le besoin
Haut-Katanga	3 470	1 423	658	270	135 986	55 754	57 447
Ituri	386 540	158 481	76 006	31 162	502 980	206 222	395 866
Kasaï	-	-	-	-	77 516	31 782	31 782
Kasaï-Central	-	-	-	-	153 874	63 088	63 088
Kwango	-	-	-	-	15 709	6 441	6 441
Kwilu	-	-	-	-	37 109	15 215	15 215
Lomami	-	-	-	-	10 400	4 264	4 264
Lualaba	9 051	3 711	1 810	742	19 454	7 976	12 429
Mai-Ndombe	9 618	3 943	1 924	789	5 418	2 221	6 954
Maniema	69 479	28 486	13 895	5 697	11 925	4 889	39 073
Nord-Kivu	563 553	231 057	98 842	40 525	537 225	220 262	491 844
Sud-Kivu	356 110	146 005	71 222	29 201	134 606	55 188	230 395
Tanganyika	174 489	71 540	19 387	7 949	209 928	86 070	165 560
Tshopo	6 690	2 743	1 338	549	-	-	3 291
Grand Total	1 579 000	647 390	285 082	116 884	1 852 130	759 373	1 523 647

1 523 647 est le nombre d'enfants dans le besoin en éducation qui sont affectés par les mouvements de la population.

¹⁷ 41% des personnes déplacés

¹⁸ 41% des personnes dans les ménages d'accueils

¹⁹ 41% des personnes retournées

Tableau 1b : Enfants dans le besoin par conséquence humanitaire (Enfants déplacés, retournés et ceux des ménages d'accueil)

Conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » (C1)

Personnes déplacées, retournées, et ceux des ménages d'accueils pour une période de moins de 6 mois. **(Avril 2019 -Septembre 2019)**

Province	Personnes déplacées (PDI) (< 6mois)	Enfants 3-17ans déplacés (< 6 mois)	Personnes dans les ménages d'accueils (< 6mois)	Enfants 3-17ans des ménages d'accueils (< 6mois)	Personnes des retournées (< 6mois)	Enfants 3-17ans retournés (< 6mois)	Enfants 3-17 dans le besoin (PDI, retournés, des ménages d'accueils pour moins de 6 mois)
Sud-Kivu	239 533	96 566	47 907	19 313	41 553	17 037	132 917
Nord-Kivu	152 476	62 454	27 982	11 473	44 040	18 056	91 983
Ituri	188 984	75 770	36 495	14 620	-	-	90 390
Tanganyika	22 508	9 228	4 427	1 815	40 780	16 720	27 763
Haut-Katanga	1 175	482	235	96	64 120	26 289	26 867
Lualaba	-	-	-	-	10 403	4 265	4 265
Maniema	4 650	1 907	930	381	-	-	2 288
Grand Total	609 326	246 406	117 976	47 699	200 896	82 367	376 473

376 473 enfants affectés par les mouvements de la population pour une période de moins de 6 mois sont dans le besoin pour la conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » (C1).

Tableau 1c : Enfants dans le besoin par conséquence humanitaire (Enfants déplacés, retournés et ceux des ménages d'accueil)

Conséquence humanitaire « condition de vie » (C2)

Personnes déplacées, retournées, et celles des ménages d'accueils pour une période de 7 à 18 mois

Province	Personnes déplacées (PDI) (de 7 à 18 mois)	Enfants 3-17ans déplacés (de 7 à 18 mois)	Personnes dans les ménages d'accueils (de 7 à 18 mois)	Enfants 3-17ans des ménages d'accueils (de 7 à 18 mois)	Personnes des retournées (de 7 à 18 mois)	Enfants 3-17ans retournés (de 7 à 18 mois)	Enfants 3-17 dans le besoin (PDI, retournés, des ménages d'accueils pour 7 à 18mois)
Nord-Kivu	451 842	168 603	78 727	29 053	502 593	202 206	399 862
Ituri	362 693	82 712	72 537	16 542	730 708	206 222	305 476
Tanganyika	153 453	62 312	15 255	6 134	172 779	69 351	137 796
Sud-Kivu	241 737	49 439	48 347	9 888	116 664	38 152	97 478
Kasaï-Central	-	-	-	-	165 472	63 088	63 088
Maniema	99 515	26 580	19 902	5 316	15 530	4 889	36 785
Kasaï	-	-	-	-	77 516	31 782	31 782
Haut-Katanga	2 295	941	423	173	78 482	29 465	30 579
Kwilu	-	-	-	-	37 109	15 215	15 215
Lualaba	9 051	3 711	1 810	742	9 051	3 711	8 164
Mai-Ndombe	9 618	3 943	1 924	789	5 418	2 221	6 954
Kwango	-	-	-	-	15 709	6 441	6 441
Lomami	-	-	-	-	12 129	4 264	4 264
Tshopo	12 940	2 743	2 588	549	-	-	3 291
Grand Total	1 343 727	400 984	241 630	69 185	1 940 198	677 006	1 147 174

1 147 174 enfants affectés par les mouvements de la population pour une période de moins de 7 à 18 mois sont dans le besoin pour la conséquence humanitaire « condition de vie » (C2).

I.2.2. Les personnes affectées par l'épidémie de choléra / dans le besoin « WASH in School »

Conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » (CI)

Les enfants habitant certaines zones sont exposés aux maladies d'origine hydrique ou vectorielle (choléra, fièvre jaune, etc.) en milieu scolaire. Ils sont donc dans le besoin pour le paquet « WASH in School/ EHA dans les écoles ». Le taux de scolarisation provincial a été appliqué à ces enfants pour ne considérer que ceux qui ont accès à l'éducation. Pour les enfants dans le besoin Wash in School, la priorité a été donnée aux enfants habitant les zones affectées en même temps par les mouvements de la population et épidémies de choléra, une superposition de deux impacts humanitaires. Pour éviter le double comptage entre les enfants dans le besoin affecté par les mouvements de la population pour une période de moins de 6 mois et les enfants dans le besoin pour le Wash in School, pour les zones dont le nombre des enfants pour le Wash in School est supérieur au nombre des enfants dans le besoin pour les mouvements de la population, une différence entre les deux nombres a été effectuée pour ne retenir que les enfants dans le besoin pour le Wash in School. Ces enfants font partie de la conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » CI.

Tableau 2 : Enfants dans le besoin WASH in School suite aux épidémies de cholera

Province	Enfants dans le besoin WASH in School
Haut-Katanga	13 689
Ituri	4 800
Maï-Ndombe	7 163
Nord-Kivu	120 139
Sud-Kivu	34 273
Tanganyika	40 284
Grand Total	220 347

I.2.3. Enseignants dans le besoin

Conséquence humanitaire « condition de vie » (C2)

Le nombre d'enseignants dans le besoin se base sur le nombre d'enfants dans le besoin affecté par les mouvements de la population. Le ratio élève / enseignant a été également utilisé pour obtenir le nombre d'enseignants dans le besoin. Selon la norme officielle de l'EPST, le ratio standard par enseignant est 55 élèves pour les enfants en âge primaire et secondaire de 6 à 17 ans, et de 30 élèves pour les enfants en âge pré scolaire de 3 à 5 ans. Les enseignants font partie de la conséquence humanitaire « condition de vie » C2.

Tableau 3 : Enseignants dans le besoin

Province	DANS LE BESOIN : Enfants 3-5ans	DANS LE BESOIN : Enfants 6-17ans	Enseignants enfants 3-5ans (ratio 30 élèves)	Enseignants enfants 6-17ans (ratio 55 élèves)	DANS LE BESOIN : Enseignants
Bas-Uele	-	-	-	-	-
Equateur	-	-	-	-	-
Haut-Katanga	15 511	41 936	517	762	1 279
Haut-Lomami	-	-	-	-	-
Haut-Uele	-	-	-	-	-
Ituri	106 884	288 982	3 563	5 254	8 817
Kasaï	8 581	23 201	286	422	708
Kasaï-Central	17 034	46 054	568	837	1 405
Kasaï-Oriental	-	-	-	-	-
Kinshasa	-	-	-	-	-
Kongo-Central	-	-	-	-	-
Kwango	1 739	4 702	58	85	143
Kwilu	4 108	11 107	137	202	339
Lomami	1 151	3 113	38	57	95
Lualaba	3 356	9 073	112	165	277
Mai-Ndombe	1 877	5 076	63	92	155
Maniema	10 550	28 523	352	519	870
Mongala	-	-	-	-	-
Nord-Kivu	132 798	359 046	4 427	6 528	10 955
Nord-Ubangi	-	-	-	-	-
Sankuru	-	-	-	-	-
Sud-Kivu	62 207	168 188	2 074	3 058	5 132
Sud-Ubangi	-	-	-	-	-
Tanganyika	44 701	120 859	1 490	2 197	3 687
Tshopo	889	2 403	30	44	73
Tshuapa	-	-	-	-	-
Grand Total	411 385	1 112 262	13 713	20 223	*33 936

* **33,936** enseignants sont dans le besoin.

I.3 METHODOLOGIE DE CIBLAGE

Contrairement à la méthodologie de calcul des personnes dans le besoin qui se base sur les personnes déplacés, retournées et ceux de ménages d'accueils pour une période de 0 à 18 mois, la cible se base uniquement sur les déplacés, retournés et ceux des ménages d'accueils pour une période de 0 à 12 mois en plus des enfants dans le besoin pour le Wash in School. La raison pour cette méthodologie de ciblage est d'avoir une cohérence avec le cycle de la planification humanitaire nationale qui se fait annuellement, sur la base d'une réponse humanitaire d'une année, ainsi que la planification d'autres Clusters.

Les groupes des personnes ciblées par le cluster sont d'abord parmi les personnes dans le besoin, soit mouvement de la population, Wash in School, ou enseignants.

Ratio de ciblage

- a. *Enfants dans le besoin pour les mouvements de la population et l'épidémie de choléra / WASH in School*
- Pour ce qui est des enfants affectés par les mouvements de la population pour la conséquence humanitaire bien-être mental et physique et condition de vie le ratio de ciblage est de :
 - **0%** pour les enfants dans le besoin de 3-5 ans
 - **70%** pour les enfants dans le besoin de 6-11 ans
 - **40%** pour les enfants dans le besoin de 12-17 ans
 - Pour le Wash in School, le ratio du ciblage est de **30%** des enfants dans le besoin Wash in School.

b. *Enseignants*

La cible des enseignants se base sur le nombre des enfants ciblés pour les mouvements de la population en appliquant le ratio standard élèves par enseignant, qui est de 55 pour les enfants de 6 à 17 ans. On peut également obtenir la cible des enseignants en divisant par 55 le nombre d'enfants ciblés pour les mouvements de la population.

Tableau 4 : CIBLE par conséquence humanitaire : Enfants déplacés, retournés et ceux des ménages d'accueils, et enfants affectés par l'épidémie de choléra/ dans le besoin WASH in School

Conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » (CI) : Enfants déplacés, retournés, et ceux des ménages d'accueils pour une période de moins de 6 mois

Province	DANS LE BESOIN : Enfants 3-17 ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils pour moins de 6 mois	DANS LE BESOIN : Enfants 6-11 ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils pour moins de 6 mois	DANS LE BESOIN : Enfants 12-17ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils pour moins de 6 mois	CIBLE : Enfants 6-11 ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils pour moins de 6 mois (70%)	CIBLE : Enfants 12-17ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils pour moins de 6 mois (40%)	CIBLE TOTALE : Enfants 6-17ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils pour moins de 6 mois
Sud-Kivu	132 917	58 483	38 546	40 938	15 418	56 357
Nord-Kivu	91 983	40 472	26 675	28 331	10 670	39 001
Ituri	90 390	39 772	26 213	27 840	10 485	38 325
Tanganyika	27 763	12 216	8 051	8 551	3 221	11 772
Haut-Katanga	26 867	11 822	7 792	8 275	3 117	11 392
Lualaba	4 265	1 877	1 237	1 314	495	1 808
Maniema	2 288	1 007	663	705	265	970
Grand Total	376 473	165 648	109 177	115 954	43 671	159 624

Conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » (CI) : Enfants affectés par l'épidémie de choléra/ dans le besoin WASH in School

Province	Enfants dans le besoin Wash in School	Cible enfants 6-17ans Wash in School (30%)
Nord-Kivu	120 139	36 042
Tanganyika	40 284	12 085
Sud-Kivu	34 273	10 282
Haut-Katanga	13 689	4 107
Mai-Ndombe	7 163	2 149
Ituri	4 800	1 440
Grand Total	220 347	66 104

Tableau 6 : CIBLE pour la conséquence humanitaire « Condition de vie » (C2)(Enfants déplacés, retournées, et ceux des ménages d'accueils pour une période de moins de 7 à 12 mois)

Province	DANS LE BESOIN : Enfants 3-17ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils de 7 à 12 mois	DANS LE BESOIN : Enfants 6-11ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils de 7 à 12 mois	DANS LE BESOIN : Enfants 12-17ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils de 7 à 12 mois	CIBLE : Enfants 6-11ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils de 7 à 12mois (70%)	CIBLE : Enfants 12-17ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils de 7 à 12mois (40%)	CIBLE TOTALE : Enfants 6-17ans déplacés (PDI), retournés, des ménages d'accueils de 7 à 12mois
Nord-Kivu	224 985	98 994	65 246	69 296	26 098	95 394
Tanganyika	79 158	34 830	22 956	24 381	9 182	33 563
Sud-Kivu	77 568	34 130	22 495	23 891	8 998	32 889
Ituri	71 955	31 660	20 867	22 162	8 347	30 509
Kasaï-Central	63 088	27 759	18 296	19 431	7 318	26 749
Kasaï	31 782	13 984	9 217	9 789	3 687	13 475
Maniema	24 002	10 561	6 961	7 393	2 784	10 177
Kwilu	15 215	6 694	4 412	4 686	1 765	6 451
Haut-Katanga	10 523	4 630	3 052	3 241	1 221	4 462
Lualaba	8 164	3 592	2 368	2 514	947	3 462
Mai-Ndombe	6 954	3 060	2 017	2 142	807	2 948
Kwango	6 441	2 834	1 868	1 984	747	2 731
Lomami	4 264	1 876	1 237	1 313	495	1 808
Tshopo	3 291	1 448	955	1 014	382	1 396
Grand Total	627 389	276 051	181 943	193 236	72 777	266 013

I.4. COÛTS UNITAIRES APPLIQUES

Le budget global s'était sur le coût unitaire par enfant selon les impacts humanitaires.

Le tableau suivant résume les coûts appliqués pour chaque enfant ciblé.

#	Type d'activité ou catégorie d'enfants	Coût unitaire par enfant
1	Coût unitaire par enfant déplacé pour moins de 6 mois	110\$
2	Coût unitaire par enfant du ménages d'accueil de moins 6 mois)	101,5\$
3	Coût unitaire par enfant déplacé de 7 à 12 mois	180\$
4	Coût unitaire par enfant du ménages d'accueil de 7 à 12 mois	171\$
5	Coût par enfant pour le Wash In School	12 \$

Chapitre 2 : révision du HNO/HRP tenant compte de la crise COVID19 – Mai 2020

2.1 Méthodologie révisions HRP

La révision du HRP du cluster Éducation se base en premier lieu sur les chiffres à jour des personnes déplacées, retournées et ceux des ménages d'accueil mis à jour, pour une période allant de septembre 2018 à Février 2020 ; en second lieu sont les chiffres des enfants dans le besoin et ciblés pour la crise du COVID-19 qui ont été pris en compte.

Les impacts considérés dans la révision du HRP sont donc l'impact humanitaire des mouvements de la population liée aux conflits et aux catastrophes naturelles ainsi l'impact de la pandémie COVID-19.

2.1.1. Impact humanitaire lié aux mouvements de la population

Pour ce qui concerne l'impact humanitaire lié aux mouvements de la population, la méthodologie de calcul des personnes dans le besoin n'a pas changé, celle qui considère tous les enfants de 3 à 17 ans affectés par les mouvements de la population dans les zones de santé d'une sévérité de 3 à 5. Les chiffres d'enfants dans le besoin ont été mis à jour sur la base des chiffres pour les mouvements de la population pour une période allant de septembre 2018 à Février 2020.

La méthodologie de ciblage est passée de 70% à 65% pour les enfants de 6-11 ans et 40 % à 35% pour les enfants de 6-11 ans tous affectés par les mouvements de la population pour une période allant de 0 à 12 mois. Ceci est justifié par les circonstances changées à la suite de la crise du COVID-19, y compris la fermeture des écoles, l'accès humanitaire limité, et la réduction de mouvements par les acteurs humanitaires, qui rendent la réponse normale (non-COVID) aux mouvements de la population plus compliquée.

La méthodologie du calcul des enseignants dans le besoin et du ciblage est restée la même consistant à se servir du ratio standard élèves/enseignant qui est de 30 pour les enfants de 3 à 5 ans et 55 pour les enfants de 6 à 17 ans. Les chiffres des enseignants dans le besoin ont été mis à jour sur la base des chiffres d'enfants dans le besoin, basées sur les mouvements de la population pour une période allant de septembre 2018 à Février 2020. Étant donné que le ciblage des enfants pour la réponse concerne les enfants de 6 à 17ans, on peut trouver donc les enseignants ciblés en divisant le nombre d'enfants ciblés par 55 (ratio élèves par enseignant pour les enfants de 6 à 17ans).

Tableau 7 : Enfants dans le besoin et cibles par conséquence humanitaire(Enfants déplacés, retournés et ceux des ménages d'accueil)

Conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » (C1)

Enfants déplacés, retournés, et ceux des ménages d'accueils pour une période de moins de 6 mois (Septembre 2019 à Février 2020)

Province	DANS LE BESOIN : Personnes déplacées (PDIs), retournés, et des ménages d'accueils de moins de 6 mois	DANS LE BESOIN : Enfants 3-17ans déplacés, retournés, et des ménages d'accueils de moins de 6 mois	CIBLE : Enfants 6-11ans déplacés, retournés, des ménages d'accueils de moins de 6 mois (65%)	CIBLE : Enfants 12-17ans déplacés, retournés, et ceux des ménages d'accueils de moins de 6 mois (35%)	CIBLE TOTAL : Enfants 6-17ans déplacés retournés, et ceux des ménages d'accueils de moins de 6 mois
Nord-Kivu	698 728	286 478	81 933	29 078	111 010
Ituri	351 686	144 191	41 239	14 635	55 874
Maniema	240 709	98 691	28 226	10 017	38 243
Sud-Kivu	195 764	80 263	22 955	8 147	31 102
Tanganyika	87 857	36 021	10 302	3 656	13 958
Haut-Katanga	21 579	8 847	2 530	898	3 428
Lualaba	18 466	7 571	2 165	768	2 934
Mai-Ndombe	16 960	6 954	1 989	706	2 695
Tshopo	14 902	6 110	1 747	620	2 368
Haut-Uele	8 448	3 464	991	352	1 342
Grand Total	1 655 099	678 591	194 077	68 877	262 954

Tableau 8a :

Conséquence humanitaire condition de vie (C2)

Personnes déplacées, retournées, et ceux des ménages d'accueils pour une période de moins de 7 à 12 mois (Mars 2019 à Août 2020).

Province	Personnes déplacées (PDIs), retournés, et des ménages d'accueils de 7 à 12 mois	Enfants 3-17ans déplacés, retournés, et des ménages d'accueils de 7 à 12 mois	CIBLE : Enfants 6-11ans déplacés, retournés, des ménages d'accueils de moins de 7 à 12 mois (65%)	CIBLE : Enfants 12-17ans déplacés, retournés, et ceux des ménages d'accueils de 7 à 12 mois (35%)	CIBLE TOTAL : Enfants 6-17ans déplacés retournés, et ceux des ménages d'accueils de 7 à 12 mois
Haut-Katanga	69 617	28 543	8 163	2 897	11 060
Haut-Uele	-	-	-	-	-
Ituri	255 703	104 838	29 984	10 641	40 625
Lualaba	13 491	5 531	1 582	561	2 143
Maï-Ndombe	-	-	-	-	-
Maniema	28 260	11 587	3 314	1 176	4 490
Nord-Kivu	507 400	208 034	59 498	21 115	80 613
Sud-Kivu	434 794	178 266	50 984	18 094	69 078
Tanganyika	102 100	41 861	11 972	4 249	16 221
Tshopo	19 342	7 930	2 268	805	3 073
Grand Total	1 430 707	586 590	167 765	59 539	227 304

Pour la conséquence humanitaire **condition de vie (C2)** la cible se base sur enfants déplacés (PDI), retournés et des ménages d'accueils pour une période de 7 à 12 mois. Contrairement aux personnes dans le besoin pour cette même conséquence qui se base sur enfants déplacés (PDI), retournés et des ménages d'accueils pour une période de 7 à 18 mois. C'est pourquoi il est important de ne pas confondre le chiffre **586,590** comme enfants dans le besoin pour la conséquence C2. Le tableau suivant (**tableau 8b**) présente les enfants dans le besoin pour la conséquence C2

Tableau 8b :**Conséquence humanitaire condition de vie (C2)**

Enfants 3-17ans déplacés, retournés, et ceux des ménages d'accueils pour une période de 7 à 18 mois (Septembre 2018 à Août 2019) qui sont dans le besoin.

Province	Total des personnes déplacées, retournées, et des ménages d'accueils de 7 à 18 mois	Enfants 3-17ans déplacés, retournés et des ménages d'accueils de 7 à 18 mois qui sont dans le besoin
Nord-Kivu	951 560	390 140
Ituri	596 286	244 477
Sud-Kivu	473 793	194 255
Tanganyika	208 547	85 504
Haut-Katanga	91 948	37 699
Maniema	28 260	11 587
Tshopo	19 342	7 930
Lualaba	13 491	5 531
Grand Total	2 383 227	977 123

Tableau 9 :**Conséquence humanitaire condition de vie (C2)**

Enseignants dans le besoin et enseignants ciblés.

Province	DANS LE BESOIN C1 et C2 : Enfants 3-17ans déplacés, retournés et des ménages d'accueils de 0 à 18 mois	DANS LE BESOIN : Enseignants	CIBLE C1 et C2 : Enfants 3-17ans déplacés, retournés et des ménages d'accueils de 0 à 12 mois	CIBLECIBLE : Enseignants
Nord-Kivu	676 618	15 070	191 624	3 484
Ituri	388 669	8 657	96 499	1 755
Sud-Kivu	274 518	6 114	100 180	1 821
Tanganyika	121 526	2 707	30 179	549
Maniema	110 277	2 456	42 732	777
Haut-Katanga	46 546	1 037	14 489	263
Tshopo	14 040	313	5 441	99
Lualaba	13 102	292	5 077	92
Mai-Ndombe	6 954	155	2 695	49
Haut-Uele	3 464	77	1 342	24
	1 655 714	36 877	490 257	8 914

2.1.2 Impact humanitaire liée à la pandémie COVID-19

Méthodologie de calcul des enfants dans le besoin

Le nombre des enfants dans le besoin pour COVID-19 se base sur les projections statistiques de la population de la RDC pour 2019 effectuée par OCHA. Pour trouver le nombre des enfants dans le besoin pour COVID-19, le taux de scolarité par province a été appliqué aux enfants de 3 à 17 ans (41% de la population) pour ne retenir que l'estimation des enfants dont l'apprentissage s'est interrompu à cause de la fermeture des écoles suite à la crise du COVID-19. Une autre possibilité était celui d'utiliser directement les données de l'EPST, mais cette option n'a pas été adoptée étant donné que ces données sont généralisées aux niveaux de provinces et n'ont pas de désagréments au niveau des territoires et zones de santé.

Méthodologie de ciblage enfants dans le besoin COVID-19

Initialement la méthodologie de ciblage du cluster Education pour COVID-19 a considéré comme cible **30%** des enfants dans le besoin pour COVID-19 et le coût unitaire par enfant dès lors de 10,8\$ pour le paquet « éducation à distance » et 1\$ par enfant pour le paquet « sensibilisation ».

Sur la base du scénario de planification « most likely », qui prévoit la réouverture des écoles au début de l'année scolaire 2020-21 à la fin d'août, le cluster Education avait planifiait l'apprentissage à distance de la réponse COVID-19 pour les mois d'Avril, Mai et Juin 2020. Donc, la cible initiale ainsi que le budget ont été divisés par deux. Le ratio de ciblage était alors 15% des enfants dans le besoin COVID-19 et le coût unitaire était de 5,4\$ et 0,5\$ successivement pour le paquet d'éducation à distance et les activités de sensibilisation.

Les récentes recommandations de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) ont suggéré que le budget du nouveau plan de réponse humanitaire (HRP) ne dépasse pas 15% du budget du HRP initial. L'ajustement de la cible pour la réponse COVID et NON-COVID a été considéré pour satisfaire cette recommandation.

Ainsi le ratio de ciblage désormais appliqué pour COVID-19 est de **5%** des enfants dans le besoin COVID-19 en reprenant toutes les provinces ciblées par le HRP en réponse aux crises humanitaires causés par les mouvements de la population. A cela a été ajouté les provinces de Kinshasa et Kwilu, qui sont les provinces à haut risque pour COVID-19.

Tableau 11 :
COVID-19 : Enfants dans le besoin et ciblés :

Province	DANS LE BESOIN : Enfants 3-17 ans COVID-19	CIBLE : Enfants 6-17 ans COVID-19
Kinshasa	2 448 492	113 353
Nord-Kivu	1 963 469	93 593
Sud-Kivu	1 303 239	64 254
Haut-Katanga	1 079 133	51 469
Kwilu	908 436	44 886
Kasaï-Oriental	898 560	44 295
Ituri	757 500	37 453

Kasaï-Central	703 543	34 820
Kasaï	531 834	26 448
Maniema	485 348	24 127
Tanganyika	418 425	20 838
Haut-Lomami	681 303	-
Kwango	378 607	-
Sankuru	408 814	-
Bas-Uele	230 747	-
Mongala	354 899	-
Sud-Ubangi	456 076	-
Nord-Ubangi	258 268	-
Tshopo	598 791	-
Haut-Uele	290 122	-
Equateur	430 204	-
Kongo-Central	735 069	-
Lomami	721 375	-
Tshuapa	272 764	-
Lualaba	341 564	-
Mai-Ndombe	355 695	-
Grand Total	18 012 275	555 536

WASH IN SCHOOL

Les chiffres des enfants dans le besoin et ciblés pour COVID-19 ont été repris comme enfants dans le besoin et ciblés pour le WASH In School dans le nouveau HRP 2020, compte tenu du fait que tous les enfants appuyés dans la réponse au COVID-19 avec le paquet « éducation à distance » auront besoin d'un paquet WASH in Schools lors de la réouverture des écoles afin d'atténuer les risques de propagation de la maladie COVID-19. Le WASH In School fait partie de la réponse normale (Non COVID) de la conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » (CI). Ainsi les anciens chiffres d'enfants dans le besoin et ciblés pour le WASH in School, basée sur les chiffres de l'épidémie de choléra, ont été remplacés par les nouveaux chiffres et cibles Wash in School qui reprend les enfants dans le besoin et les cibles COVID-19 pour éviter le double comptage.

(Voir Addendum COVID-19 pour la méthodologie)

Tableau 10 :
Conséquence humanitaire « bien-être mental et physique » (CI) : WASH in School

Province	DANS LE BESOIN : Enfants 6 à 17 ans, WASH in School	CIBLE : Enfants 6 à 17 ans, WASH in School
Kinshasa	2 448 492	113 353
Nord-Kivu	1 963 469	93 593
Sud-Kivu	1 303 239	64 254

Haut-Katanga	1 079 133	51 469
Kwilu	908 436	44 886
Kasaï-Oriental	898 560	44 295
Ituri	757 500	37 453
Kasaï-Central	703 543	34 820
Kasaï	531 834	26 448
Maniema	485 348	24 127
Tanganyika	418 425	20 838
Haut-Lomami	681 303	-
Kwango	378 607	-
Sankuru	408 814	-
Bas-Uele	230 747	-
Mongala	354 899	-
Sud-Ubangi	456 076	-
Nord-Ubangi	258 268	-
Tshopo	598 791	-
Haut-Uele	290 122	-
Equateur	430 204	-
Kongo-Central	735 069	-
Lomami	721 375	-
Tshuapa	272 764	-
Lualaba	341 564	-
Mai-Ndombe	355 695	-
Grand Total	18 012 275	555 536

CALCUL DU BUDGET

Le calcul du budget s'est basé sur le coût unitaire par activité et par enfant ainsi que par statut :

Les coûts suivants ont été appliqués :

#	Type d'activité ou catégorie d'enfants	Coût unitaire par enfant
Réponse Non-COVID-19 (HRP normale) :		
1 paquet par enfant (choix sur la base de statut)		
1	Coût unitaire par enfant déplacé depuis moins de 6 mois	110\$
2	Coût unitaire par enfant des ménages d'accueil de moins 6 mois	101,5\$
3	Coût unitaire par enfant déplacé depuis 7 à 18 mois	180\$
4	Coût unitaire par enfant des ménages d'accueil de 7 à 18 mois	171\$
Réponse au COVID-19 :		
3 paquets par enfant (chaque enfant reçoit chaque paquet)		
5	Coût par enfant pour le Wash In School	5 \$
6	Coût par enfant pour l'apprentissage à distance	5,4\$
7	Coût par enfant pour la sensibilisation	0,5\$

ANNEXES

I. Cadre de Réponse au COVID-19 : Cluster Education

Guillaume Korogo
RESPONSABLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
korogalokoa@gmail.com

Dianne Denton
COORDONNATRICE DU CLUSTER
denton.dianne@savethechildren.org

Emile Ntampera
COORDINATEUR DU CLUSTER
nemile@unicef.org

Trésor Luvale
GESTIONNAIRE D'INFORMATION DU CLUSTER
tresor.luvale@savethechildren.org

[www.humanitarianresponse.info/
en/operations/democratic-republic-congo/éducation](http://www.humanitarianresponse.info/en/operations/democratic-republic-congo/éducation)

RDC 2020

